



**HAL**  
open science

## Maison Bergès - Musée de la Houille Blanche : la question des financements de la culture

Léa Gores

► **To cite this version:**

Léa Gores. Maison Bergès - Musée de la Houille Blanche : la question des financements de la culture. Science politique. 2015. dumas-01290448

**HAL Id: dumas-01290448**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01290448>**

Submitted on 18 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

UNIVERSITE DE GRENOBLE  
Institut d'Etudes Politiques

Léa Gores

Mémoire professionnel:

Maison Bergès-Musée de la Houille Blanche  
La question des financements de la culture



Sous la direction de Philippe Teillet, directeur du master  
de Jean Guibal, directeur du Musée Dauphinois,  
et de Sylvie Vincent, directrice de la Maison Bergès - Musée de la Houille Blanche

Année universitaire 2014-2015,

Master 2 Politiques Publiques et Changement Social, spécialité Direction de Projets Culturels



UNIVERSITE DE GRENOBLE

Institut d'Etudes Politiques

Léa Gores

Mémoire professionnel:

Maison Bergès-Musée de la Houille Blanche

La question des financements de la culture

Sous la direction de Philippe Teillet, directeur du master  
de Jean Guibal, directeur du Musée Dauphinois,  
et de Sylvie Vincent, directrice de la Maison Bergès - Musée de la Houille Blanche

Année universitaire 2014-2015,

Master 2 Politiques Publiques et Changement Social, spécialité Direction de Projets Culturels

## Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier Sylvie Vincent, qui m'a accueillie en stage, pour la confiance qu'elle m'a accordé et les conseils qu'elle a su me prodiguer tout au long de mon expérience.

Merci également à Frédérique Virieux qui m'a fait partager son expérience et ses connaissances. Je la remercie pour m'avoir intégrée à l'équipe si rapidement.

Je tiens aussi à remercier Nathalie Vergara, pour son accueil chaleureux et sa bonne humeur, qui tous les jours illumine le musée.

Merci de tout cœur à la petite équipe de la Maison Bergès - Musée de la Houille Blanche qui, en plus de m'avoir beaucoup apporté au niveau professionnel, m'a fait vivre des moments que je ne saurais oublier.

Merci également à toute l'équipe du service du patrimoine culturel pour leur accueil chaleureux: merci à Béatrice, Ghislaine, Hélène, Nicolas, Olivia, Aude, Annick, Stéphane, Sophie, Julie, Marie-Elisabeth, Zanou et tout particulièrement à Anne.

Je tiens à remercier Philippe Teillet pour l'organisation de ces deux années de cours de qualité, ainsi que pour ses conseils avisés.

Merci également à Jean Guibal, qui a su nous transmettre sa passion du patrimoine et qui m'a considérablement épaulée lors de ma recherche de stage.

Je tiens à adresser un clin d'œil à Mathilde, qui a été très présente pendant ces six mois de stage, mais aussi à Charlotte, Laurice, Julia, Olivier et Constantin.

Je tiens tout particulièrement à adresser des remerciements à ma maman, sans qui il m'aurait été impossible d'en arriver là aujourd'hui. Merci de d'être battue pour me permettre de faire les études qui me plaisent. Merci de m'avoir donné le goût de la culture, des arts et du patrimoine. Merci de m'avoir transmis tes valeurs et de m'avoir appris à ne jamais rien lâcher. Et surtout, merci pour ton soutien indéfectible, ta bienveillance et ton amour sans borne.

## Sommaire

Remerciements :.....	2
Sommaire .....	4
Introduction :.....	5
I- L'Isère : un département très actif en termes de politiques culturelles.....	7
A- Présentation générale .....	7
B- Les politiques patrimoniales iséroises .....	13
C- Zoom sur le Grésivaudan.....	23
II- De la Maison Bergès – Musée de la Houille Blanche au Musée des Cultures Industrielles de l'Isère .....	26
A- Présentation du Musée de la Houille Blanche .....	26
B- Le Musées des Cultures Industrielles de l'Isère.....	33
C- Mon expérience de stage.....	38
III- Economie de la culture : quels financements pour la culture aujourd'hui ?.....	46
A- Généralités : économie de la culture et du patrimoine .....	46
B- Quelles sources de financement privé ?.....	56
Conclusion.....	69
Bibliographie.....	71
Table des annexes .....	76
Table des matières.....	86

## Introduction :

J'ai été accueillie en stage à la Maison Bergès – Musée de la Houille Blanche, à Lancey (commune de Villard-Bonnot) pour une durée de six mois. Le Musée de la Houille Blanche est un des dix musées départementaux de l'Isère. Durant ces six mois de stage, j'ai eu l'occasion de travailler sur diverses missions qui m'ont beaucoup appris tant sur la création d'un nouvel équipement culturel que sur la vie d'un musée. En effet, j'ai travaillé dans un premier temps sur un projet de création d'un centre d'interprétation sur les cultures industrielles en Isère. Dans un second temps, j'ai pu m'impliquer davantage dans la vie du musée, notamment en travaillant sur des problématiques de médiation et de communication.

Après avoir fait un stage de cinq mois dans un des services de la Direction des Affaires Culturelles de la ville d'Echirolles, j'ai voulu réitérer une expérience de stage dans une collectivité territoriale, de préférence à une autre échelle, afin de diversifier mes connaissances sur les collectivités. De plus, ayant un attrait personnel certain pour le thème du patrimoine, notamment les musées, j'ai tout naturellement axé ma recherche de stage autour des musées dépendants d'une collectivité. Je souhaitais également faire un stage dans un musée qui traitent davantage de thèmes sociétaux (histoire, technique, industrie, etc.) qu'axé sur les beaux-arts, thème dans lequel je n'ai que très peu de connaissances. Il m'a été offert de réaliser un stage au Musée de la Houille Blanche, notamment sur une mission de création d'une nouvelle structure culturelle, le Musée des cultures industrielles de l'Isère. Travailler sur ce type de projet a été pour moi une opportunité formidable, car cela me permettait de comprendre le fonctionnement d'une collectivité lorsqu'il s'agit d'un projet d'envergure.

Mon stage au Département de l'Isère m'a permis d'identifier de nombreuses problématiques qui mériteraient une analyse. En effet, l'ancrage territorial et la transversalité semblent être des questionnements actuels pour le service du patrimoine culturel du département de l'Isère. Néanmoins, ayant déjà développé ce thème dans mon précédent rapport de stage, j'ai souhaité analyser une autre problématique qui semble au cœur des politiques culturelles. La volonté des précédents élus de mettre en place, en parallèle du Musée des Cultures Industrielles de l'Isère, un espace événementiel ouvert à la location pour des entreprises m'a poussé à développer le thème du financement des actions culturelles. En



effet, en ces temps de baisses budgétaires, quelles alternatives s'offrent aux porteurs de projets culturels ? Il m'a semblé opportun de développer une telle problématique, commune à de nombreux secteurs de la culture : patrimoine, musées, mais également lecture publique ou encore spectacle vivant.

# **I- L'Isère : un département très actif en termes de politiques culturelles.**

Avant de présenter le Musée de la Houille Blanche ainsi que les diverses missions qui m'ont été assignées, il semble important de présenter le contexte dans lequel j'ai effectué mon stage, en présentant les politiques culturelles du Département de l'Isère, et plus précisément les politiques patrimoniales mises en place.

## **A- Présentation générale**

### **1. Le Département de l'Isère**

Le département de l'Isère compte 1,22 millions d'habitants répartis sur 7 431 km<sup>2</sup>, soit le deuxième département le plus peuplé de la région Rhône-Alpes. Le conseil départemental est décomposé en treize territoires<sup>1</sup>, qui comportent chacun une Maison du territoire. La gestion des différents services départementaux est assurée par quatorze directions centrales et treize directions territoriales. Huit des quatorze directions centrales assurent le fonctionnement interne de la collectivité alors que les six autres s'occupent des politiques publiques dans divers domaines.

Suite aux élections départementales de mars 2015, le Conseil Général a adopté une nouvelle dénomination : le Département de l'Isère. Le Département a également changé de majorité et Jean-Pierre Barbier est devenu le nouveau président du département, succédant à Alain Cottalorda.

#### ***a- Les compétences et actions du Département***

Les lois de décentralisation ont transféré certaines compétences aux collectivités territoriales dont la liste a été modifiée avec la réforme de 2015. Ainsi, les départements ont des compétences obligatoires et peuvent se saisir de compétences facultatives.

---

<sup>1</sup> Voir annexe 2

Le Département exerce donc des compétences dites obligatoires comme la solidarité, les transports, les collèges, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et d'autres facultatives comme le tourisme, l'aide aux communes, la coopération internationale etc.

Le Département de l'Isère mène donc des actions dans de nombreux domaines comme l'aide sociale pour les personnes dans le besoin, l'enseignement avec la construction, le fonctionnement et l'équipement des collèges, l'environnement et l'aménagement rural, les transports, l'économie, le logement et le tourisme. Le Département s'est également saisi du thème du patrimoine et de la culture notamment via la promotion et l'entretien du patrimoine isérois, la gestion de la bibliothèque et des archives départementales. Le site internet du Département de l'Isère soutient que ce dernier est très impliqué dans certains domaines par rapport à la moyenne des départements français, à l'instar du développement économique, du tourisme, de l'environnement, mais aussi de la culture. Le Département de l'Isère conduit donc une vingtaine de politiques publiques dans de nombreux secteurs ; politiques dont les orientations générales et les actions futures sont consultables sur le site internet.<sup>2</sup>

### ***b- Le budget du Département***

De 2010 à 2013, le budget du Département est resté relativement stable (compris entre 1,3 et 1,4 milliard d'euros). Néanmoins, il subit une baisse en 2015 en passant d'1 milliard 42 millions d'euros en 2014 à 1 milliard 376 millions d'euros alors que ses compétences tendent à s'accroître avec la réforme.

Après avoir étudié brièvement le fonctionnement et les compétences du Département de l'Isère, il convient d'approfondir la question des politiques culturelles iséroises.

## **2- Les politiques culturelles iséroises**

L'Isère bénéficie d'une vie culturelle riche et variée. On dénombre de nombreux équipements culturels, à l'instar d'une trentaine de salles spectacles et centres culturels, près de 80 musées, et de nombreux sites patrimoniaux. Plus de 1000 sites ont été repérés sur le

---

<sup>2</sup> <https://www.isere.fr/departement/politiques-publiques/>

territoires grâce aux inventaires menés par le service du patrimoine culturel. L' élu à la culture est désormais Patrick Curtaud.

Outre les nombreux acteurs du territoire, le Département a construit une véritable politique culturelle. S'il a des compétences obligatoires en matière de culture, le Département s'est également emparé de divers secteurs culturels afin de construire une politique culturelle volontariste. Nous allons ici dresser un panorama sur la politique culturelle du Département et le fonctionnement de la direction de la culture et du patrimoine, sans développer les politiques patrimoniales qui feront l'objet d'une description ultérieure notamment à travers l'étude du service du patrimoine culturel.

### *a- Budget*

Le budget de la direction de la culture et du patrimoine (DCP) a subi une baisse notable de 25 % entre 2011 et 2014. Depuis, il reste relativement stable et se chiffre à 18 millions d'euros en 2015. Il englobe de nombreuses actions, comme la lecture publique, les pratiques de création, le patrimoine culturel. Ce budget est divisé entre plusieurs postes : l'investissement pour les projets culturels et le fonctionnement de la DCP hors ressources humaines.

### *b- Le service de la lecture publique*

Le Département a érigé une réelle politique publique en faveur de la lecture publique<sup>3</sup>. Le service de la lecture publique, créé en 2001, fait suite à la Bibliothèque départementale de l'Isère (BDI) créée en 1945 et rattachée au département depuis 1982 avec les lois de décentralisation. Son but est de développer la lecture publique sur les 13 territoires isérois à partir de ses deux sites de Saint-Martin-d'Hères et de Bourgoin-Jallieu. Le service est un centre de ressources, de formation et d'expertise. Son but est de mettre en réseau les bibliothèques en maillant le territoire afin que la lecture soit accessible au plus grand nombre d'Isérois. Ainsi 80 % des Isérois ont accès à une bibliothèque dans leur quartier et leur commune. 28 % de la population iséroise est inscrite dans un lieu de lecture, contre 18 %

---

<sup>3</sup> <http://www.isere-culture.fr/30-lecture-publique.htm>

pour la moyenne nationale.

Un des autres enjeux actuels du service de lecture publique est de s'adapter aux mutations du monde des bibliothèques et notamment aux nouvelles pratiques comme l'utilisation d'internet et des technologies de l'information. Ainsi, l'équipement des territoires avec des médiathèques est devenu un des axes de la politique culturelle de la lecture publique portée par le Département.

### *c- Le schéma départemental des enseignements artistiques et de l'éducation culturelle*

« L'éducation artistique et la pratique en amateur invitent à la réflexion critique et à la créativité, suscitent l'expérimentation des notions de vivre ensemble, de participation et d'implication »<sup>4</sup>

La loi du 13 août 2004 a donné comme compétence obligatoire au Département la coordination et le développement des structures d'enseignements artistiques<sup>5</sup> en danse, théâtre et musique, soit plus de 80 structures en Isère, qu'elles soient publiques ou associatives.

Le nouveau schéma départemental des enseignements artistiques et de l'éducation culturelle (2014-2018) comprend plusieurs objectifs et fixe une des lignes directrices de la politique culturelle du Département. Il s'agit de développer, structurer et diversifier l'offre en matière d'enseignement artistique afin qu'elle soit pluridisciplinaire et maille le territoire. Le Département souhaite également mettre en place des parcours d'éducation culturelle sur certains territoires en guise d'expérimentation, ainsi que de mettre en place une concertation de l'ensemble des acteurs. Le but est de faire en sorte que les différents acteurs prennent systématiquement en compte l'éducation artistique et culturelle, ce qui implique, pour le Département, de s'engager aux côtés de la Région, de l'État, mais aussi des autres collectivités locales.

---

<sup>4</sup> <http://www.isere-culture.fr/976-formation-artistique.htm>

<sup>5</sup> <http://www.isere-culture.fr/2896-politique-d-education-culturelle-du-conseil-general.htm>

#### *d- Les archives départementales*

Le Département s'occupe également des Archives Départementales de l'Isère<sup>6</sup> (ADI). Elles ont été créées sous la Révolution Française pour accueillir les archives des institutions de l'Ancien Régime et sont sous l'autorité du Département depuis les lois de décentralisation.

Les Archives sont chargées de collecter les documents ayant un intérêt historique, soit plus de deux millions de pièces acquises depuis deux siècles. Elles ont également la responsabilité de conserver et restaurer ces pièces afin qu'elles perdurent dans le temps. Outre la collecte et la conservation de ces documents, l'équipe des archives classe et trie ces documents afin de créer un fonds documentaire conséquent. Ce fonds documentaire est alors accessible par des chercheurs, étudiants ou encore particuliers qui seront accueillis et conseillés par l'équipe des Archives. Certains documents sont également accessibles en ligne ; une numérisation étant mise en place progressivement.

#### *e- Culture et lien social*

« Parce que la culture est non seulement un droit, mais aussi un levier pour lutter contre l'exclusion, un outil d'éducation et d'insertion, des actions spécifiques sont à mettre en place pour créer par la culture les conditions d'appartenance et faciliter une citoyenneté active. »<sup>7</sup>

Le Département développe une politique publique « culture et lien social » depuis 2004. Il s'agit de permettre à de nouveaux publics, notamment des publics dits « éloignés » d'avoir accès à la culture. Le Département s'est alors donné plusieurs missions afin d'atteindre ce but. Il s'agit d'accompagner et de soutenir financièrement des projets culturels et artistiques qui partent à la rencontre de nouveaux publics et qui facilitent l'accès à la culture au plus grand nombre d'Isérois. Cette politique prévoit aussi l'organisation de rencontres de professionnels autour des thèmes de l'accès à la culture, ou encore l'inscription de ce volet « culture et lien social » dans les conventions culturelles passées avec d'autres partenaires.

---

<sup>6</sup> <http://www.archives-isere.fr/>

<sup>7</sup> <http://www.isere-culture.fr/35-collections-et-ressources-documentaires.htm>

### *f- Jeune public et scolaires*

Des actions particulières ont également été mises en œuvre par le Département pour toucher les scolaires et le jeune public en général<sup>8</sup>. Ainsi, le site Isère Culture est désormais accessible sur les pages d'accueil des environnements numériques de travail (ENT) des collèges isérois. Certains projets sont également mis en place, qu'ils soient pilotés par le Département, comme le projet Photoconcert, ou directement par les musées départementaux qui offrent des parcours jeune public et d'autres actions de médiation à leur destination. Le Département a également mis en place le Chéquier Jeune Isère qui comprend, entre autres, des réductions pour des activités culturelles.

### *g- Le soutien aux autres secteurs de la culture*

L'Isère soutient également d'autres domaines de la culture, comme la musique, les arts de la scène, les arts plastiques, le cinéma et la photographie. En effet, le Département communique sur ces thèmes via un agenda mais aussi en proposant des cartes localisant les événements ou structures culturels sur le territoire. Une partie de la politique du Département concernant le spectacle vivant est confiée à l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique (l'AIDA)<sup>9</sup>. L'AIDA a été créée en 2004 sous forme d'établissement public de coopération culturelle (EPCC) et organise plusieurs actions, dont le festival Les Allées Chantent. Ce festival annuel propose une tournée de 80 concerts de tout style en Isère qui investissent les lieux patrimoniaux, mêlant ainsi spectacle vivant et patrimoine.

Nous avons pu voir que le Département affiche une politique culturelle volontariste, touchant de nombreux secteurs de la culture, mais il s'engage également dans le domaine du patrimoine.

---

<sup>8</sup><http://www.isere-culture.fr/34-jeune-public.htm>

<sup>9</sup> <http://www.aida38.fr/>

## B- Les politiques patrimoniales iséroises

Après avoir érigé un panorama des politiques culturelles iséroises, il convient de détailler plus précisément les missions du service du patrimoine culturel afin de mieux saisir l'implication du département dans la préservation et la mise en valeur de son patrimoine.

### 1- De la CPI au service du patrimoine culturel.

Si le service du Patrimoine Culturel a été créé en 2007, son histoire s'inscrit dans un temps plus long. En effet, ses origines sont à chercher notamment dans la CPI<sup>10</sup> (conservation du patrimoine de l'Isère) qui a vu le jour en 1992.

Le Musée Dauphinois, créé en 1906, a longtemps été un service de la ville de Grenoble. Néanmoins, les relations entre le musée et son territoire s'est modifié, principalement dans les années 1980. Le musée va s'investir davantage sur le territoire isérois que grenoblois. L'équipe du Musée Dauphinois commence alors à porter des projets qui touchent l'ensemble du territoire isérois. L'implication d'un service municipal sur un territoire bien plus large pose question. En effet, ce sont les impôts des Grenoblois qui, à cette époque, financent le fonctionnement d'un musée qui porte des actions à une échelle bien plus large. Parallèlement à ce questionnement s'est ouvert le Musée de Grenoble en 1994. Bien que l'ouverture de ce musée était un projet de longue date, la question des moyens humains et financiers nécessaires à la gestion de ces deux musées par la ville s'est posée.

En janvier 1992, le Musée Dauphinois passe donc sous la direction du Département de l'Isère, lui permettant de continuer à travailler à une échelle plus large que celle de Grenoble. Le passage du Musée Dauphinois au Département est également l'occasion de développer le projet territorial amorcé par l'équipe du musée. C'est ainsi que naît la CPI, la Conservation du Patrimoine de l'Isère.

La CPI est issue d'échanges entre l'équipe du Musée Dauphinois et le Centre

---

<sup>10</sup> Toutes ces informations ont été recueillies lors de deux entretiens: le 29 juin 2015 avec Anne Cayol-Gérin, responsable du service du patrimoine culturel du Département de l'Isère et le 15 juillet 2015 avec Jean Guibal, directeur du Musée Dauphinois



d'archéologie des musées de Grenoble et de l'Isère, le CAHMGI, mais aussi en coopération avec l'église Saint-Laurent et le service de l'inventaire. La CPI est alors complétée par un réseau de musées, dits les musées associés, en plus des musées départementaux. Cet ensemble de musées jonchant le territoire permettait alors de proposer un service de proximité pour tous les Isérois, mais aussi de mettre en valeur un large panel de patrimoines.

De plus, une politique de valorisation et d'animation s'est mise en place autour du patrimoine. Sur les sites patrimoniaux, des postes d'animateurs du territoire ont été créés. Il était ainsi question de travailler avec les associations patrimoniales Iséroises en proposant un service de proximité.

L'efficacité de la CPI a poussé le Ministère de la culture à proposer une expérience de décentralisation au Département. Ainsi, l'État, en 2002 finançait l'Isère pour une gestion plus poussée du patrimoine départemental. Cette expérience s'est arrêtée, l'Isère n'étant pas un département représentatif du territoire français en termes de politiques patrimoniales. Cet arrêt, ainsi que d'autres problématiques politiques, ont été les causes de l'arrêt de la CPI et ont donné naissance, en 2007, au service du patrimoine culturel du département.

## 2- Le service du patrimoine culturel aujourd'hui.

### *a- Présentation*

Le service du patrimoine culturel est donc un héritier issu du Centre d'Archéologie des Musées de Grenoble et de l'Isère (CAHMGI) et de la Conservation du Patrimoine de l'Isère (CPI). Ce service mène diverses actions comme la recherche, l'étude, la protection et la valorisation du patrimoine. Le but est d'ériger et d'appliquer une politique départementale forte en matière de patrimoine. Toutes les missions du service du patrimoine culturel sont exercées dans un souci de service public.

Ses missions sont diverses mais sont toutes réalisées dans le but de connaître, protéger, conserver et valoriser le patrimoine isérois. Ainsi, le service mène plusieurs actions, comme l'inventaire du patrimoine départemental, les interventions archéologiques, la protection des

objets, la gestion du label « Patrimoine en Isère », et donne également des conseils et des aides, et travaille à la valorisation du patrimoine, notamment à travers la gestion des dix musées départementaux.

### *b- Budget*

Le budget dédié au patrimoine en Isère représente un peu moins de 8 millions d'euros qui sont consacrés à de nombreuses actions. En effet, ce dernier regroupe les dépenses des dix musées départementaux et leurs boutiques, les acquisitions d'oeuvres, les Archives Départementales de l'Isère, l'entretien des bâtiments patrimoniaux etc.

Quant au service du patrimoine culturel en tant que tel, son budget est d'environ 350 000 euros en 2015, hors ressources humaines. Le service touche également des subventions de fonctionnement qui atteignaient presque 800 000 euros en 2014. Il obtient également des subventions d'investissement ainsi que des subventions d'État pour les fouilles archéologiques.

Plusieurs postes financiers composent le budget du service du patrimoine culturel, en rapport avec ses principales missions : les aides financières qu'il prodigue pour des actions de réhabilitation et de valorisation du patrimoine, les fouilles archéologiques, les publications, la communication et l'inventaire du patrimoine. Lors d'un entretien avec Anne Cayol-Gerin, le souhait de développer une recherche de financement privé a été évoqué, mais l'équipe n'a pas suffisamment de moyens humains pour consacrer du temps à une telle mission.

### *c- Les missions*

Les missions du service du patrimoine culturel sont diverses et couvrent la connaissance, la conservation, la restauration ou encore la valorisation du patrimoine isérois.

#### L'inventaire

Afin de protéger et de valoriser le patrimoine isérois, il s'agit d'abord d'avoir connaissance de ce patrimoine. La mission d'inventaire<sup>11</sup> permet d'avoir une connaissance complète du patrimoine du territoire afin de pouvoir fournir une base aux décisions

---

<sup>11</sup> <http://www.isere-patrimoine.fr/660-inventaire.htm>

patrimoniales. Ce sont les opérations « Archéologie chez vous » datant des années 1980 qui sont les prémices des inventaires. Ces opérations ont été menées sur treize cantons et concernaient des thèmes et de périodes plus restreintes, les recherches s'arrêtant à la fin du XVème siècle. 60 % du territoire départemental a été à ce jour exploré, entre les opérations « Archéologie chez vous », les territoires étudiés par les services de l'État ainsi qu'à l'aide des actions d'inventaire menées sur seize cantons supplémentaires.

De nombreux acteurs sont mobilisés à chaque inventaire, afin d'acquérir une connaissance complète du territoire étudié. Chercheurs du service du patrimoine culturel, habitants, associations, élus, musées, collectivités, ou acteurs du monde universitaire sont ainsi impliqués. Les résultats des inventaires sont diffusés au grand public. En effet, un livre est publié par le Département et une exposition itinérante est créée afin que le public puisse avoir connaissance du patrimoine de leur territoire. Des animations, créations contemporaines ainsi qu'une carte touristique sont mises en place afin de parfaire la communication autour des inventaires.

Un nouvel inventaire a été lancé en janvier 2015 sur le territoire du Pays Voironnais. Une mission de ce type durant environ deux ans, ce dernier devrait s'achever courant 2017. Ce nouvel inventaire est mené en partenariat avec les services patrimoniaux du Département, mais aussi de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Ces missions d'inventaire sont primordiales et servent de base pour les missions suivantes. En effet, il est impossible de préserver, conserver, valoriser et rendre accessible le patrimoine sans une connaissance précise de ce dernier. « *Bien connaître, c'est déjà protéger !* »<sup>12</sup>

### [L'archéologie](#)

A l'origine de la politique patrimoniale du Département de l'Isère, l'archéologie est une pratique de longue date sur le territoire<sup>13</sup>. Les fouilles et interventions archéologiques sont au coeur de la conservation et de la protection du patrimoine mobilier. Tout type de patrimoine

---

<sup>12</sup> *ibid.*

<sup>13</sup> <http://www.isere-patrimoine.fr/661-archeologie.htm>

est concerné, qu'il s'agisse d'objets privés ou publics, civils, religieux, domestiques, industriels, prestigieux ou modestes. De nombreuses fouilles ont été organisées en Isère, comme Saint-Laurent à Grenoble, la Grande Rivoire à Sassenage etc. Les actions d'archéologie sont mises en place grâce à des experts, et permettent non seulement de nourrir l'inventaire du patrimoine, mais aussi d'aider à la compréhension du territoire et de servir de conseil pour divers travaux.

La mission d'archéologie a été au coeur du service de 2008 à 2013, mais est actuellement est fortement réduite. En effet, le service du patrimoine culturel ne compte plus qu'une seule archéologue, spécialisée dans la période du Moyen-Âge, ce qui limite grandement le temps consacré à cette mission ainsi que son ampleur.

### [la protection du patrimoine](#)

Il existe plusieurs types de mesures visant à protéger le patrimoine en France. Parmi elles, la plus célèbre est l'inscription ou le classement de sites au titre des Monuments Historiques. Cette protection vise à définir l'intérêt patrimonial d'un bien et à évaluer s'il mérite une protection. Un édifice ou objet classé au titre des Monuments Historiques est protégé à l'échelle nationale tandis qu'un édifice ou un objet inscrit est protégé au niveau régional. Ainsi l'Isère compte 317 édifices et 1179 objets classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques<sup>14</sup>.

D'autres protections existent, comme les ZPPAUP (zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) qui sont alors délimitées par les communes. Ces zones sont généralement les espaces autour des monuments historiques ou des sites à valoriser. Il s'agit de conserver, protéger et valoriser le patrimoine dans le respect de celui-ci.

### *Label « Patrimoine en Isère »*

En 2007, le Département a créé le label « Patrimoine en Isère »<sup>15</sup>, qui est une distinction permettant de reconnaître les bâtiments ayant une valeur patrimoniale au niveau

---

<sup>14</sup> <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Protection-Monument-historique>

<sup>15</sup> <http://www.isere-patrimoine.fr/663-label-patrimoine-en-isere.htm>

départemental. Les propriétaires de ces édifices peuvent être privés ou publics. Par le biais du label, le Département leur offre des outils de valorisation de leur patrimoine.

Ce label concerne l'ensemble des édifices non protégés au titre des Monuments Historiques, des ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) ou autre système de protection mais dont l'intérêt patrimonial est avéré ou représentatif de l'Isère. A ce jour, plus de 70 labels ont été décernés par le Département à des propriétaires qui veulent protéger leur patrimoine. Le Département leur offre ainsi des conseils et des aides financières. Cette initiative, propre à l'Isère, dépasse largement les compétences obligatoires d'un département en termes de culture et de patrimoine.

Ce label prend une forme de contrat entre le service du patrimoine culturel et le propriétaire de l'édifice ayant un intérêt patrimonial avéré. Ce dernier s'engage à soumettre au Département tout projet de travaux ou de valorisation. Le service du patrimoine culturel s'engage alors à conseiller le propriétaire et à l'aider financièrement s'il respecte les conseils prodigués par le service.

### *Protection des objets / patrimoine mobilier*

Le Département a également axé sa politique de protection du patrimoine sur la conservation des objets, du patrimoine mobilier<sup>16</sup>. Tout type d'objet peut être concerné : public, privé, civil, religieux, domestique, industriel, prestigieux, modeste...

Les opérations d'inventaire permettent dans un premier temps de recenser ce mobilier. Le service prodigue des expertises et conseils aux propriétaires ; conseils relatifs à la conservation, la restauration et la valorisation de leur patrimoine mobilier.

La mission des « Antiquités et Objets d'art », concernant les objets protégés au titre des Monuments Historiques relève directement du Ministère de la Culture, mais est rattachée au Département depuis les lois de décentralisation. C'est alors le Conservateur des Antiquités et des Objets d'Art (CAOA) de l'Isère<sup>17</sup> qui va étudier les demandes de protection au titre des

---

<sup>16</sup> <http://www.isere-patrimoine.fr/662-la-protection-des-objets.htm>

<sup>17</sup> Il s'agit de Sylvie Vincent, aussi directrice de la Maison-Bergès-Musée de la Houille Blanche

Monuments Historiques, d'autorisation de travaux ou de déplacement sur un objet classé ou inscrit. Il assure le suivi de ces objets : recollement, restauration et valorisation. C'est également le CAO de l'Isère qui présente les demandes de protection au titre de monuments historiques à une commission présidée par le préfet de l'Isère : la commission départementale des objets mobiliers.

### *Les architectes et archéologues : conseils au travaux*

Le service du patrimoine culturel est composé, entre autres, d'une archéologue et d'architectes. Ils accompagnent les particuliers et les collectivités pour la préservation de leur patrimoine en apportant leur expertise et leurs conseils afin de donner une meilleure compréhension du patrimoine à réhabiliter. Le site internet Isère patrimoine comporte également de nombreuses fiches conseils<sup>18</sup> et des outils méthodologiques à destination des propriétaires voulant restaurer leur patrimoine bâti.

### [Médiation, valorisation autour du patrimoine](#)

#### *Le réseau des musées*

Outre les expositions et publications qui font suite aux inventaires, le Département valorise le patrimoine isérois de diverses manières. La première est l'existence de dix musées départementaux<sup>19</sup>, rattachés directement à la Direction de la Culture et du Patrimoine. Ils traitent des thématiques très diverses reflétant ainsi la richesse du patrimoine de l'Isère : histoire, industrie, archéologie etc.

Les dix musées départementaux sont gratuits dans un souci d'accessibilité au plus grand nombre. Ils proposent une programmation culturelle variée avec leur collection permanente, mais aussi des expositions temporaires, des publications, des ateliers pour tout type de public, des conférences, des concerts, de pièces de théâtre etc.

---

<sup>18</sup> Voir annexe 4

<sup>19</sup> Voir annexe 1

En plus des musées départementaux, il existe un réseau des musées de l'Isère<sup>20</sup>. Il existe près de 80 musées en Isère qui jonchent le territoire et qui sont répartis en diverses catégories : Musée d'histoire et de patrimoine, Musées de pays, Musées techniques et industriels, Musées de beaux-arts et Musées d'histoire naturelle. Tous ces musées sont recensés sur une carte<sup>21</sup> disponible dans les offices du tourisme et dans les musées du département.

La mise en réseau des musées a plusieurs buts, notamment de permettre des échanges entre les professionnels du patrimoine autour de leurs expériences. L'existence d'un réseau peut également aboutir à une mutualisation des moyens, des actions communes mais aussi des actions de communication qui permettent d'attirer de nouveaux publics. De plus, mieux connaître les musées du territoire, c'est aussi avoir l'opportunité de développer de nouvelles offres pour le public.

### *Les événements*

Le patrimoine isérois est également mis en valeur par le service via l'organisation de divers événements. Les événements Musées en fête et la Nuit des musées en mai, les Journées Européennes du Patrimoine en septembre ou encore le festival Les Allées Chantent permettent au public d'accéder librement aux musées et de les découvrir sous un angle différent, via l'organisation d'animations mises en place dans les musées et relayées par le service du patrimoine culturel.

Ces événements disposent d'une communication importante. De plus, les musées diversifient leur offre à ces occasions, ce qui permet d'accroître leur attractivité, de se faire connaître et d'attirer un public nombreux. Ces événements annuels connaissent un succès certain compte tenu de leur fréquentation, attestant ainsi d'un réel intérêt pour le patrimoine de la part des Isérois.

---

<sup>20</sup> <http://www.isere-patrimoine.fr/3030-reseau-des-musees-de-l-isere.htm>

<sup>21</sup> Cette carte interactive est disponible en ligne: [http://isere-patrimoine.fr/include/viewFile.php?idtf=26309&path=4d%2FWEB\\_CHEMIN\\_26309\\_1433245276.pdf](http://isere-patrimoine.fr/include/viewFile.php?idtf=26309&path=4d%2FWEB_CHEMIN_26309_1433245276.pdf)

## Autres actions

### *Patrimoine et école*

Le Département encourage également les liens entre patrimoine et école<sup>22</sup>, ce qui permet de favoriser l'éducation culturelle. De fait, nombre d'ateliers sont mis en place dans les musées du département, permettant aux enfants d'étudier une thématique et de s'initier à une pratique artistique ou culturelle.

De nombreux sites patrimoniaux isérois proposent des ateliers pour les scolaires mais également des visites sur mesure adaptées aux demandes du personnel enseignant.

### *Communication et enjeu numérique*

Le Département met en œuvre de nombreux moyens de communication afin de faire connaître les équipements qui jonchent le territoire ainsi que leurs événements et projets. Toutes les actualités disposent d'une communication soutenue sur tout le département grâce à la diffusion d'affiches et de programmes. De plus, les musées font leur propre communication en parallèle, mais toujours en respectant la charte graphique du Département.

En plus des actions de communication relatives à chaque événement patrimonial, le service du patrimoine culturel publie le Journal du Patrimoine. Il évoque le patrimoine isérois et toutes les actualités qui lui sont liées. En 2007, il passe sous la responsabilité du service du patrimoine culturel et adopte une nouvelle charte graphique en 2013.

La communication du Département passe aussi par un volet numérique actuellement en développement. Plusieurs sites internet ont été mis en place : sur le patrimoine en Isère, les archives, mais aussi sur chacun des musées départementaux. Le Département a également accru sa communication sur les réseaux sociaux. En multipliant les réseaux de communication, cela permet de toucher un public large et varié, chaque public ayant son moyen de communication favori.

---

<sup>22</sup><http://www.isere-patrimoine.fr/1556-le-patrimoine-et-l-ecole.htm>



Le numérique est un enjeu très présent, même au cœur des projets du patrimoine culturel. On peut notamment prendre d'exemple du projet «1915: fragments d'histoire » porté par le Musée de Grenoble, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, avec l'aide du service du patrimoine culturel du Département. Ce projet présente l'œuvre d'Othon Friesz, *La Guerre*, sous format numérique. Plusieurs thématiques sont abordées: les soldats, l'enfer, l'espoir, l'invasion etc., sous forme de fragments numériques sur deux écrans tactiles mis en place dans les musées. Les visiteurs peuvent découvrir l'œuvre, l'agrandir etc. Le public choisit un fragment, une pièce de puzzle. Une question apparaîtra alors et si le visiteur ne trouve pas la réponse, il peut aller la chercher dans l'autre musée, où il n'aura qu'à rentrer un code sur l'écran tactile.

## C- Zoom sur le Grésivaudan

Le Grésivaudan est un des 13 territoires du département de l'Isère. Il est situé dans la vallée de l'Isère en amont de Grenoble<sup>23</sup>. Autour de ce territoire s'est créée, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la communauté de communes du Pays du Grésivaudan, dont le siège est à Crolles. Elle est composée de 47 communes et regroupe plus de 98 000 habitants.

Si nous avons pu voir que le département de l'Isère s'est armée d'une politique volontariste en terme de culture et de patrimoine, il est intéressant de s'attarder sur la situation du Grésivaudan, territoire d'implantation du Musée de la Houille Blanche et du futur Musée des Cultures Industrielles de l'Isère. En effet, plusieurs équipements sont présents sur le territoire de Lancey et ses alentours, qu'ils soient propriété du département, de la communauté de communes du pays du Grésivaudan ou encore des communes. Une étude de marché<sup>24</sup> impulsée par le Conseil Général concernant l'implantation du Musée des Cultures Industrielles de l'Isère a mis en lumière les équipements culturels du Grésivaudan. De plus, le site de la communauté de commune du Grésivaudan recense les sites patrimoniaux et culturels présents sur le territoire.

La communauté de communes s'est doté d'une politique culturelle qui « vise à faciliter l'accès à la culture du plus grand nombre et soutenir les initiatives culturelles qui enrichissent la vie locale tout en consolidant le lien social »<sup>25</sup>

Pour se faire, la communauté de communes a mis en place plusieurs actions culturelles. Elle s'engage notamment au développement de la lecture publique autour d'un réseau de bibliothèques et de médiathèques. Les bibliothèques du territoire ont actuellement un fonds de plus de 345 000 documents dont bénéficient les quelques 23 000 adhérents. A l'avenir, ce réseau bénéficiera d'un portail numérique avec un catalogue commun aux structures afin de rendre leur accès plus facile et lisible au grand public. La communauté de communes organise

---

<sup>23</sup> Voir annexe 5

<sup>24</sup> PUYDEBAT Jean-Michel *Rapport final: diagnostics et préconisations opérationnelles pour une étude d'opportunité d'un espace séminaire adossé au futur musée des cultures industrielles de Lancey*, agence PV2D pour le Conseil Général de l'Isère, septembre 2014

<sup>25</sup> <http://www.le-gresivaudan.fr/93-culture.htm>

également quelques événements culturels, à l'instar d'un festival de cinéma plein-air pendant l'été, Cinétoiles. Outre les manifestations qu'elle organise, la communauté de communes s'investit dans des actions de soutien aux actions culturelles. Elle soutient notamment des manifestations organisées par des acteurs du territoire, à l'instar du festival Gresiblues dans le secteur des musiques actuelles. La collectivité tient également à valoriser son patrimoine en proposant des actions de rénovation, d'animation, mais également en mettant en place une signalétique claire permettant aux usagers d'avoir connaissance des lieux patrimoniaux de leur territoire. La communauté de communes est aussi en charge de la gestion de plusieurs infrastructures : les médiathèques de Crolles et de Pontcharra, ainsi que l'espace Aragon situé à Villard-Bonnot. Ce dernier est un espace polyvalent qui propose diverses manifestations culturelles (expositions, cinéma et spectacles) et qui travaille notamment avec les scolaires. En 2013, l'espace Aragon a accueilli 84 000 personnes dans son cinéma, et a réalisé 72 000 entrées pour les autres activités qu'il propose. La communauté de communes a également réhabilité une des anciennes usines des papeteries afin d'y créer le boulodrome intercommunal. Cette salle polyvalente accueille une infrastructure pour les boulistes, mais également de nombreuses manifestations culturelles et associatives.

La communauté de communes n'est pas le seul acteur culturel du Grésivaudan. En plus de l'espace Aragon, cinq autres salles proposent des spectacles aux habitants : Le Coléo à Pontcharra, l'espace Paul Jargot à Crolles, le Belvédère à Saint-Martin d'Uriage, l'Agora à Saint-Ismier ou encore la Pléiade à Allevard. Des centres socioculturels jonchent également le territoire à l'instar du centre socioculturel de Brignoud avec lequel travaille régulièrement le musée. Ce dernier est composé du Syndicat intercommunal pour la gestion et l'animation du centre socio-culturel de Brignoud (S.I.C.S.O.C) et de l'Association pour l'animation du centre socio-culturel de Brignoud (A.C.S.O.C). A ces deux organismes s'ajoutent des partenaires locaux financiers à l'instar des communes de Froges et de Villard-Bonnot, ou encore du Département de l'Isère. D'autres équipements sont présents sur la commune de Villard-Bonnot et ses alentours. Il existe également trois bibliothèques intercommunales, gérées par le centre socioculturel de Brignoud et divisées en trois pôles : à Brignoud, à Lancey et à Froges. Une ludothèque, avec laquelle le Musée travaille sur des actions de médiation, est également présente sur le territoire. En termes d'éducation culturelle, le Centre Musical Accords (CMA) propose de nombreux cours de musique, organise des concerts et festivals.

Outre le Musée de la Houille Blanche, plusieurs musées valorisent le patrimoine du Grésivaudan. C'est le cas du musée d'Allevard, musée de France situé dans l'ancienne maison des Forges. Son parcours muséographique est axé autour des traditions et de l'histoire économique du pays d'Allevard. Il expose une collection d'objets, de peintures et de gravures autour de la métallurgie, du patrimoine religieux, du thermalisme ou encore des sports de montagnes. Le Grésivaudan comporte également un écomusée, les Forges et moulins de Pinsot, qui traite de l'histoire du fer. Il est composé d'une taillanderie, d'un moulin à farine et d'un moulin à huile de noix. Le public a l'occasion de voir ses installations en mouvement grâce à deux turbines hydrauliques du XIX<sup>ème</sup> siècle. Un autre musée est présent sur le territoire du Grésivaudan : « La Combà autrafé » à la Combe de Lancey : musée des arts et des traditions populaires. Il traite le thème du mode de vie des habitants de Belledonne en exposant des objets autour des vieux métiers, des outils agricoles etc. Les musées situés dans le Grésivaudan sont donc très en lien avec le territoire et son histoire économique en mettant en valeur leur patrimoine technique.

Il était important de dresser un panorama, un aperçu des équipements culturels situés dans le Grésivaudan et à Villard-Bonnot afin de mieux comprendre le territoire dans lequel s'inscrivent le Musée de la Houille Blanche ainsi que le projet de Musée des Cultures Industrielles de l'Isère. Les acteurs culturels dans le Grésivaudan sont variés et travaillent à offrir à leur population une offre culturelle complète et accessible. Créée il y a six ans, la communauté de communes du Pays du Grésivaudan affiche une politique culturelle volontariste.

## **II- De la Maison Bergès – Musée de la Houille Blanche au Musée des Cultures Industrielles de l'Isère**

### **A- Présentation du Musée de la Houille Blanche**

La Maison Bergès- Musée de la Houille Blanche a été inaugurée le 10 juin 2011, il s'agit donc d'un musée récent. Le musée est décrit comme un « témoin de l'aventure industrielle en Isère ». Il est installé dans la maison familiale d'Artistide Bergès, ingénieur-innovateur ; maison située à côté de l'usine qui a vu naître le développement de la « Houille Blanche », de l'hydroélectricité en Isère. Le site appartient au Conseil Général depuis 2000 et comprend la maison patronale des Bergès et son parc, ainsi qu'un bâtiment appelé le Laboratoire des papeteries de Lancey. La demeure patronale des Bergès adopte un style entre « l'éclectisme et l'Art Nouveau ». Le musée met donc en valeur l'art et l'industrie, devenant un lieu de mémoire pour la région.

Il semble opportun de revenir sur l'histoire et le contenu du musée<sup>26</sup> afin de mieux comprendre son ancrage territorial.

#### **1- La mémoire d'un homme**

Le musée est notamment articulé autour de la mémoire d'un homme, Aristide Bergès, et de sa famille. Si Aristide Bergès est connu comme le père de la Houille Blanche, le musée le décrit comme un « ingénieur-innovateur ». Aristide Bergès (1833-1904) est un personnage primordial de l'histoire de l'hydroélectricité, et sa renommée dépasse l'Isère. Il a grandi au sein d'une famille de papetiers. Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures en 1852, il retourne dans la papeterie familiale. Ses différends avec son père le pousse à devenir indépendant et il devient ingénieur conseil.

Il déposera de nombreux brevets, sera ingénieur conseil (entre autres dans les chemins de fer), directeur d'usine mais aussi constructeur (il fera par exemple réaliser de nombreuses turbines). Il acquiert rapidement une renommée importante de part ses expérimentations dans l'énergie hydraulique. Il travaille avec de nombreux constructeurs

---

<sup>26</sup> Dossier de presse sur l'ouverture de la Maison Bergès Musée de la Houille Blanche

locaux (Brenier, Bouchayer, Neyret ou encore Joya). C'est également un très bon communicant ; talents qu'il va utiliser pour promouvoir la Houille Blanche. L'expression « houille blanche » (à l'opposé du charbon, la houille noire) connaîtra un grand succès et une longue postérité. Elle sera d'ailleurs utilisée en 1925 pour l'Exposition Internationale de la Houille Blanche et du Tourisme à Grenoble, thème qui sera à l'honneur dans deux expositions temporaires du Musée Dauphinois et de la Maison Bergès, fin 2015.

En 1868, il s'installe à Lancey pour y installer sa fabrique de pâte à bois. Il y installe la première haute chute de la région permettant ainsi de faire fonctionner les défibreurs servant à râper le bois. Dans les années 1880, il installe une deuxième conduite forcée avec une dynamo de Gramme, produisant ainsi de l'énergie hydroélectrique. La râperie devient alors une papeterie. On lui doit également l'aménagement du lac du Crozet en réservoir hydraulique, ce qui lui permet, en 1892, de fournir l'électricité à sa commune, mais aussi une partie de l'énergie nécessaire à la Compagnie du tramway Grenoble-Chapareillan en 1895. Il crée également en 1898 la Société d'éclairage du Grésivaudan pour la distribution de son électricité. En 1898, il créera la Société Bergès, Père et Fils, qu'il lèguera à Maurice, son dernier fils. Bergès laissera une empreinte forte dans la vallée du Grésivaudan ; il deviendra par ailleurs maire de Villard-Bonnot en 1896. C'est lui qui va impulser l'activité papetière de Lancey, activité qui marquera l'histoire et la vie quotidienne du Grésivaudan et qui cessera en 2008. En honorant la mémoire du « père de la Houille Blanche », la Maison Bergès dispose d'un ancrage fort dans l'histoire du territoire.

## **2- Un ancrage territorial fort**

Le musée retrace l'aventure industrielle de Lancey, s'ancrant alors fortement dans le territoire en évoquant son histoire. Lorsque Bergès s'installe à Lancey, il perçoit les avantages d'une implantation d'usine de fabrication de pâte à papier. En effet, Lancey est située non loin de Grenoble et y est reliée par divers moyens de transport. De plus, la matière première y est proche et abondante : le domaine forestier ainsi que les ressources naturelles y sont disponibles. La râperie de bois de 1868 se transforme rapidement en une vaste papeterie. En parallèle de l'accroissement de la taille de l'usine, la population de Villard-Bonnot croît également (de 1051 habitants en 1851 à 3199 en 1914). Ces évolutions marquent durablement le territoire : accroissement de l'activité industrielle, déclin de l'agriculture,

augmentation du nombre de logements. L'usine installée par Aristide Bergès va marquer définitivement le territoire, que ce soit de son vivant, ou après. En effet, dès la Première Guerre mondiale, les dirigeants de l'entreprise adopteront une politique paternaliste : création de cités ouvrières, d'une bibliothèque, de bains-douches etc. Aujourd'hui encore, et même si l'usine a définitivement fermé ses portes en 2008, l'activité papetière marque encore le territoire et les mémoires. En effet, plusieurs des anciennes usines ont été réhabilitées par la communauté de commune du Pays du Grésivaudan. On peut notamment citer l'espace Bergès créé en 2008 dans une des anciennes usines de la papeterie et qui accueille désormais une pépinière d'entreprises. On peut également encore voir les anciennes conduites forcées mises en place par Aristide Bergès et qui témoignent de cette ère industrielle.

### 3- Historique

Le souci de perpétuation de la mémoire industrielle du site est présente bien avant que le Conseil Général ne devienne propriétaire des lieux. Dès la mort d'Aristide Bergès en 1904, deux de ses enfants, Maurice et Marguerite décident de perpétuer l'image de leur père et regroupent divers documents en vue de mettre en place un musée : articles, brevet, objets ayant appartenu à leur père etc. Les accomplissements d'Aristide Bergès seront mis en avant par Maurice, alors directeur de la papeterie, lors d'expositions internationales. Marguerite et Maurice constituent alors un premier musée à la mémoire de leur père dans les bâtiments annexes de la maison familiale de Lancey, à l'aide des éléments regroupés à l'occasion de l'exposition internationale de la Houille Blanche et du Tourisme de 1925. Des turbines seront également installées dans le parc. Après un musée privé mis en place à la gloire d'Aristide Bergès, c'est un écomusée qui verra le jour ; concept qui apparaît dans les années 70 autour des questions de patrimoine et d'environnement. C'est alors qu'est créée, en 1980, un association, fondée par des personnes intéressées par la valorisation du patrimoine industriel : L'Ecomusée Aristide Bergès ; conservatoire de la Houille Blanche et de ses techniques. En novembre 1981 a lieu la IVème conférence pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel et l'écomusée ouvre ses portes au public. L'ouverture du musée Hydrélec en 1988 et l'exposition temporaire Cathédrales électriques en 1989 au Musée Dauphinois marquent un regain d'intérêt pour le patrimoine industriel, notamment celui en lien avec l'hydroélectricité. Certains éléments du site de Lancey seront également protégés au titre des Monuments Historiques, dont les conduites forcées et la maison Bergès. Le 10 novembre 2000, le Conseil

Général de l'Isère devient propriétaire d'une partie du site ; ayant pour projet d'en faire un musée départemental. Les travaux débutent en 2007 et la Maison Bergès – Musée de la Houille Blanche ouvre ses portes au public en 2011.

#### 4- Une volonté d'accroître l'ancrage territorial

Si le musée est fortement inscrit dans son territoire de par la mémoire industrielle qu'il honore, l'équipe du musée a mis un point d'honneur à renforcer cet ancrage territorial en étoffant les relations que le musée entretient avec d'autres équipements du Grésivaudan. Avant son ouverture, l'équipe du musée avait déjà créé un partenariat avec la bibliothèque de Lancey, qui accueillait en 2011, en parallèle de l'ouverture du musée, une exposition sur le thème de « l'Isère au travail ».

Notamment à travers ses actions de médiation, le musée tente d'accroître son ancrage territorial en travaillant avec des organismes locaux. Il fait ainsi appel à des associations locales et propose des actions de médiation communes avec plusieurs institutions, à l'instar de la bibliothèque intercommunale, du centre social de Brignoud, de l'espace Aragon ou de la ludothèque. Des partenariats sont également noués à l'échelle de l'agglomération grenobloise, notamment avec la Maison de la poésie Rhône Alpes à Saint-Martin-d'Hères ou encore avec l'Hexagone à Meylan.

#### 5- Présentation de l'équipe

L'équipe du musée est très restreinte, puisqu'elle est composée de trois permanents : Sylvie Vincent, directrice du musée, Frédérique Virieux qui s'occupe des collections, de la médiation et de la communication, ainsi que de Nathalie Vergara, chargée d'accueil. Le musée fait régulièrement appel à des chargés d'accueil supplémentaires pour renforcer l'équipe. Le musée accueille régulièrement des stagiaires qui renforcent temporairement les moyens humains. En outre, Sylvie Vincent, la directrice du musée, travaille en parallèle sur le projet du Musée des Cultures Industrielles de l'Isère et est également le Conservateur des Antiquités et des Objets d'Art (CAOA) de l'Isère. Elle étudie les demandes de protection au titre des Monuments Historiques, d'autorisation de travaux ou de déplacement sur un objet classé ou



inscrit. Elle assure le suivi de ces objets : recollement, restauration et valorisation. Cette double casquette engendre le fait qu'elle partage son temps de travail entre le musée et le service du patrimoine culturel.

La taille très restreinte de cette équipe pose problème sur le développement des actions futures du musée. Par exemple, il est difficile pour le musée de s'investir dans de larges projets de territoire, ou encore de développer de nouvelles actions inédites (présence sur les réseaux sociaux, recherche de partenaires privés ...) car cette toute petite équipe doit d'abord remplir ses missions de service public en assurant la gestion quotidienne de l'équipement.

## 6- Budget

En 2015, le budget du musée est de 127 000 euros, hors frais de ressources humaines pour les trois permanents. Il se divise en deux postes principaux: l'investissement et le fonctionnement. Le budget d'investissement s'élève à 25 000 euros et comprend les acquisitions de mobilier lié à l'activité, l'acquisition de matériel divers ainsi que la restauration d'oeuvres d'art. Le reste du budget, soit 102 000 euros comporte tout le fonctionnement quotidien du musée. Le budget du musée est resté constant depuis son ouverture.

## 7- Les actions du musée

L'équipe a plusieurs missions, dont la gestion quotidienne du musée. Il s'agit d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles dans un souci de service public.

Le musée organise également une exposition temporaire par an, complémentaire de sa collection permanente. Elles traitent des thèmes en rapport avec l'industrie, la papeterie ou l'évolution du territoire. La dernière en date « D'une vallée à l'autre, le Grésivaudan en 1968 » est une exposition de photographies prises par des jeunes du club photos de la MJC de Crolles et retraçant les évolutions du Grésivaudan dans les années 1960-1970. Ce type d'exposition

transcrit une volonté de s'ancrer dans le territoire dans lequel le musée est implanté. La future exposition temporaire traitera, quant à elle, l'exposition internationale de la Houille Blanche et du Tourisme qui a eu lieu à Grenoble en 1925 et qui a vu naître, entre autre, la tour Perret.

En parallèle de la gestion quotidienne du musée et de la préparation des expositions temporaires annuelles, le musée organise régulièrement des « événements de l'été ». Cette année, le musée a accueilli les œuvres de Vincent Gontier du 16 mai au 30 août 2015. Installées dans les salles du musée, les œuvres de l'artiste sont réalisées à partir de feuilles de papier issues de journaux. Elles sont pliées, comme des origamis, de telle sorte que l'artiste réinvente l'espace urbain.

Le musée organise également de nombreuses actions de médiation tout au long de la saison. Une visite guidée a lieu un dimanche de chaque mois, permettant au public de découvrir avec un professionnel les collections du musée ainsi que l'exposition temporaire.

De nombreuses actions sont faites avec les scolaires. Frédérique Virieux, chargée de médiation du musée, dispose de nombreux documents de médiation adaptés à toutes les tranches d'âge du jeune public et traitant de thèmes divers reliés au musée (la fabrication du papier, l'art nouveau...). Les visites des scolaires peuvent être accompagnées d'ateliers pratiques sur des thèmes divers également. Un livret pour le jeune public est également disponible à l'accueil du musée afin de découvrir les lieux de façon ludique.

Des animations et ateliers sont programmés durant toute la saison. Les ateliers sont liés aux thèmes développés dans le musée ou dans les expositions temporaires. Ainsi des ateliers ont été proposés autour du papier avec la fabrication d'une feuille, la calligraphie ou encore des ateliers d'écriture. Des animations plus généralistes ont aussi lieu dans le musée ou dans le parc. Il peut s'agir de spectacle vivant, comme récemment la pièce *Un chapeau de paille d'Italie*, ou d'animations dans le but de faire venir un public différent. Ainsi, le musée a récemment fait venir des ânes dans le parc. Des gaufres étaient aussi proposées gratuitement, ainsi qu'une initiation ludique au fonctionnement de l'électricité.

## 8- Fréquentation

En 2012, la fréquentation du musée s'élevait à 10 507 visiteurs annuels. La tendance est plutôt à la baisse du nombre de visiteurs annuels. Le Département de l'Isère a lancé, avec l'Observatoire des Politiques Culturelles, une grande étude des publics sur les musées départementaux. Il s'agit de mieux connaître son public, ses attentes, sa provenance géographique, les raisons de ses visites afin de proposer une programmation en adéquation avec ses demandes. Il s'agit également de savoir qui ne vient pas au musée afin de lancer de nouvelles actions pour conquérir ce public absent.

## B- Le Musées des Cultures Industrielles de l'Isère

Lors des premiers mois de mon stage, j'ai eu l'occasion de travailler sur la création d'un nouvel équipement culturel départemental : le Musée des Cultures Industrielles de l'Isère (MCI). Un projet de cet ampleur entraîne une longue réflexion, tant sur les motivations que sur le contenu. Cela fait 10 ans que ce projet de musée est discuté et a évolué au fil des années.

### 1- Historique

En dix ans, ce projet de musée a considérablement évolué.

En 2006, la CPI a rédigé un document<sup>27</sup> de projet d'un Musée de la Mémoire ouvrière à Echirolles dans l'actuel Musée de la Viscose. Les motivations culturelles sont parties du constat qu'en France, nombre de musées ont été créés au XXème siècle autour des sociétés paysannes et des métiers de l'artisanat. Néanmoins, l'histoire industrielle, à travers ses évolutions sociales et économiques et notamment le monde ouvrier, ne bénéficie pas, ou très peu d'institutions culturelles dédiées. La CPI avait tout de même identifié un intérêt du grand public pour les questions industrielles, grâce au succès des expositions temporaires traitant ce sujet au Musée Dauphinois. De plus, trois conjonctions ont été le moteur de réflexions de ce projet. Tout d'abord, la constatation que, malgré une mutation profonde du monde ouvrier et même de sa disparition dans ses définitions traditionnelles, ce monde définit son identité à travers son histoire et sa mémoire. De plus, en 2006, le Conseil Général montre une volonté d'ouvrir ses politiques culturelles aux questions sociales, en posant la culture comme vecteur de lien social. Parallèlement, le musée de la Viscose, autrefois municipal est transféré au Conseil Général qui pense à une refonte de celui-ci.

La CPI veut alors créer un « *musée centré sur les hommes et les femmes qui ont fait l'histoire ouvrière en Isère* »<sup>28</sup>. Les musées consacrés à la classe ouvrière sont alors rares. Nombreux sont ceux qui traitent d'une filière particulière ou qui traitent des thèmes autour de

---

<sup>27</sup> GUIBAL Jean, TURON Elise, VINCENT Sylvie, *Le projet d'un Musée de la mémoire ouvrière à Echirolles (Isère)*, Conservation du Patrimoine de l'Isère, mai 2006

<sup>28</sup>*ibid.*

la technique et du savoir-faire, faisant plus ou moins une place au monde ouvrier. Mais aucun musée ne traite alors la classe ouvrière dans toute sa mesure en expliquant son rôle dans le développement industriel et économique, mais aussi social et culturel. Cela est dû au fait que la mémoire ouvrière n'est pas unique et qu'il existe une multiplicité de mémoires ouvrières unies par un sentiment collectif. De plus, il est difficile de faire référence à l'Isère et de traiter de périodes auxquelles l'Isère n'existait telle qu'on la connaît aujourd'hui. Néanmoins, la CPI a une volonté de faire référence au territoire local sans que cela signifie un cloisonnement, mais bien en élargissant à différentes échelles afin de mettre en perspective l'histoire locale.

Ce document sur les premières réflexions autour du projet met en avant l'importance de faire appel à la mémoire ouvrière, notamment à travers le recueil de témoignages, tout en gardant une perspective critique. Plusieurs types de mémoire méritent un développement : la mémoire du travail autour du savoir-faire, du geste, du rapport à la machine, du parcours de vie ; la mémoire militante avec les grèves, les acquis sociaux, les organisations syndicales ; la mémoire des lieux avec l'usine, l'atelier, la cité ; la mémoire familiale autour des enfants, de l'encadrement religieux, la vie quotidienne et enfin la mémoire de l'immigration et de la communauté autour de l'intégration et du racisme notamment.

En 2007, un document de préfiguration<sup>29</sup> vient compléter les premières réflexions autour d'un musée départemental de la mémoire ouvrière en énonçant les principes généraux du futur musée, comme des éléments muséographiques ainsi que les parties composant le futur parcours. De façon générale, il était question que le public découvre l'ambiance générale du monde de l'usine et de l'atelier. Ainsi le musée s'inspirait des différents espaces des usines : bureaux, ateliers, salles de repos etc. Cinq grandes thématiques avaient été pensées comme fil conducteur. La première traitait d'une période large, de la préhistoire au milieu du XIX<sup>e</sup>me, recoupant l'histoire des premiers travailleurs, « des tailleurs de silex à l'ouvrier-paysan ». La deuxième partie, « l'ouvrier à l'usine » couvrait une période allant du milieu du XIX<sup>e</sup>me à 1970 avec l'automatisation. Une autre thématique autour des droits des ouvriers a également été envisagée notamment autour des thèmes de l'entraide (christianisme social, la mutualité etc.) et autour de la lutte (organisations politiques, syndicalisme, grèves etc.). Le quatrième axe aurait traité la vie « au delà du travail » en développant la vie sociale, les fêtes, les loisirs... La

---

<sup>29</sup>VINCENT Sylvie, *Musée départemental de la mémoire ouvrière. Document de préfiguration*. Service du patrimoine culturel du Conseil Général de l'Isère, 19 juin 2007

cinquième thématique envisagée était plus actuelle autour du questionnement sur la fin de la classe ouvrière, recoupant une période allant des années 1980 jusqu'à aujourd'hui.

Néanmoins, les réflexions et questionnements autour d'un tel projet sont longues et les décisions prennent du temps. Le 31 mars 2011, lors de son discours d'investiture, André Vallini mentionne un projet de musée de la Mémoire ouvrière et industrielle de l'Isère<sup>30</sup>. Le Conseil Général évoque alors la fermeture du musée de la Viscose à Echirolles et l'intégration de ses collections dans un futur musée de Mémoire ouvrière et industrielle de l'Isère, qui serait cette fois-ci situé non plus à Echirolles, mais à Villard-Bonnot, sur le site du Musée de la Houille Blanche, alors nouvellement ouvert. En mars 2012, un projet de convention entre le Conseil Général de l'Isère et la ville d'Echirolles prévoit le transfert du musée de la Viscose et de ses collections à la commune. Le libellé « Musée de la mémoire ouvrière et de l'histoire industrielle de l'Isère » remplace alors celui de « musée de la mémoire ouvrière » suscitant, comme le document l'explique, plusieurs questionnements. Tout d'abord se pose la question de l'axe principal du musée : le musée aura-t-il une entrée par l'humain ou par l'histoire industrielle ? En effet si l'entrée par l'humain est décidée, l'approche historique ne sera là que pour une contextualisation du discours. A l'opposé si c'est une approche par l'histoire industrielle et économique qui est choisie, quelle place aura l'humain dans le discours du musée ? La question qui se pose est également le lien entre ce musée et le site de Lancey. En effet, le Musée de la Houille Blanche, installé dans l'ancienne maison patronale des Bergès occulte la dimension ouvrière. De plus, le Laboratoire, bâtiment dans lequel pourrait être installé le musée ne peut accueillir un espace d'exposition que de 800 m<sup>2</sup>, compte tenu de son état. Le Conseil Général émet également le désir d'intéresser les industriels d'aujourd'hui au projet. Cela pourrait notamment prendre la forme de mécénat, mais aussi de location d'un espace polyvalent à disposition des entreprises.

De ce document émerge aussi le terme de « Musée des Cultures Industrielles de l'Isère » qui « *permettrait une approche plus large du monde industriel et de ses acteurs* ». De plus, le terme de « mémoire ouvrière » renvoie à une vision passéiste pour beaucoup. Le concept de centre d'interprétation est également évoqué. En effet, compte tenu de la taille relativement restreinte du Laboratoire et la diversité des thèmes à aborder, la question d'une

---

<sup>30</sup> VINCENT Sylvie, *Du projet de musée de la Mémoire ouvrière en Isère à celui de musée de la Mémoire ouvrière et de l'Histoire industrielle de l'Isère*, Service du patrimoine culturel du Conseil Général de l'Isère, 26 mars 2012

muséographie innovante à l'aide d'outils multimédias a également été abordée. C'est ainsi qu'est né le projet d'un musée des cultures industrielles de l'Isère sur lequel j'ai travaillé pendant plusieurs mois.

## 2- La situation actuelle et perspectives

En 2013, plusieurs documents de travail<sup>3132</sup> ont été rédigés afin de présenter le projet d'un Musée des Cultures Industrielles de l'Isère. Ils rappellent les principes généraux du projet. Le futur musée serait alors installé dans le bâtiment du Laboratoire à Lancey sur le site de l'actuel Musée de la Houille Blanche. Ainsi, les surfaces utilisables représenteraient 890 m<sup>2</sup>. L'axe principal du musée serait l'histoire industrielle de l'Isère, ses acteurs, ses spécificités et son évolution. Le musée pourrait prendre la forme d'un centre d'interprétation, avec une place importante faite aux outils multimédias par rapport aux collections, compte tenu de la place restreinte disponible pour le nombre de thématiques à aborder.

Au niveau du contenu, il était question de privilégier une approche chrono-thématique allant jusqu'à aujourd'hui ; la date de départ étant encore en discussion. Il s'agit de donner au public les clefs de compréhension de l'histoire industrielle iséroises, ses spécificités et son originalité. Plusieurs entrées sont possibles : les territoires, les hommes, les filières.

Le projet de musée serait mis en parallèle avec un projet culturel en lien avec les industriels. Le contenu du musée doit être « *vendeur auprès des industriels* ». La création d'un espace événementiel et polyvalent à destination des industriels est également évoquée. Il est également question d'une muséographie innovante qui fait appel aux nouvelles technologies. Ce document mentionne aussi le fait d'inscrire le projet culturel dans un travail avec des partenaires afin d'attirer les industriels de la région, notamment avec l'AEPI (agence d'études et de promotion de l'Isère), la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Grenoble ou encore la Chambre des métiers et de l'artisanat.

En 2014, une étude de marché commandée par le Conseil Général a été menée par

---

<sup>31</sup> VINCENT Sylvie, *Musée des cultures industrielles. Eléments de réflexion pour un schéma de principe*. Service du patrimoine culturel du Conseil Général de l'Isère, 15 janvier 2013

<sup>32</sup> VINCENT Sylvie, *Musée des cultures industrielles. Eléments de réflexion pour un schéma de principe*. Service du patrimoine culturel du Conseil Général de l'Isère, 16 mai 2013

l'agence PV2D (Patrimoine Valorisation Développement Diffusion)<sup>33</sup> à propos d'un espace événementiel pouvant s'inscrire dans le tourisme d'affaires. Il était question d'étudier l'opportunité d'une espace polyvalent dédié aux entreprises pouvant amener une plus-value au musée. Cette étude explique qu'il existe cinq types de lieux qui composent le marché du tourisme d'affaires : centres de congrès, parcs des expositions, hôtels, lieux atypiques et salles polyvalentes. Après une étude du marché du tourisme d'affaires dans Grenoble et sa région, le rapport conclue que le créneau à privilégier serait un espace patrimonial atypique qui puisse recevoir des galas en complément des lieux grenoblois de travail et de réunion. L'étude préconise de privilégier un espace qui puisse accueillir entre 400 et 500 personnes. La difficulté majeure soulevée par l'étude de marché reste la distance entre Lancey et Grenoble. Le bâtiment alors envisagé pour accueillir cet espace événementiel est une grande nef industrielle située un peu plus haut que le Musée de la Houille Blanche et qui appartient à la Communauté de communes du pays du Grésivaudan. Ce bâtiment comporte plusieurs plateaux d'environ 900 m<sup>2</sup> chacun. Si l'espace événementiel est construit dans cet espace, les autres plateaux devront également être restaurés et utilisés. J'ai eu l'occasion d'assister à une réunion avec la Communauté de communes et la commune de Villard-Bonnot qui souhaitent eux aussi pouvoir réhabiliter cet espace pour y installer des infrastructures publiques. Néanmoins, plusieurs problématiques sont alors à prendre en compte, notamment techniques, mais aussi administratives et financières. En effet, la réfection d'un tel bâtiment serait extrêmement coûteuse et un montage administratif et financier entre trois collectivités nécessite du temps et peut s'avérer compliqué.

A l'heure actuelle, le changement de majorité lors des précédentes élections a ralenti temporairement les processus de décision à propos de ce nouvel équipement. Le changement de majorité dans une collectivité nécessite toujours un temps d'adaptation. Les orientations des politiques publiques sont susceptibles d'évoluer. Même si les élus semblent favorables au lancement d'un Musée des Cultures Industrielles de l'Isère, le projet doit être réarbitré en conseil départemental.

---

<sup>33</sup> PUYDEBAT Jean-Michel, *op.cit.*



## C- Mon expérience de stage

Mon expérience de stage a été riche puisque j'ai pu travailler sur des missions très diversifiées. Dans un premier temps j'ai travaillé sur le projet des Musées des Cultures Industrielles de l'Isère sur différents aspects. Les élections départementales ont considérablement ralenti le processus de décision quant à ce projet. C'est la raison pour laquelle j'ai travaillé, dans un second temps, sur des aspects plus concrets de la vie d'un musée à la Maison Bergès.

### 1- Musées des cultures industrielles de l'Isère

J'ai tout d'abord travaillé sur le contenu du futur Musées des Cultures Industrielles de l'Isère (MCII) en faisant de nombreuses recherches documentaires sur des ouvrages sur le patrimoine industriel isérois, qu'il s'agisse d'ouvrages généraux ou plus particuliers.

Dans le souci de création d'un musée qui touche tout le territoire départemental, on m'a demandé de faire des recherches à partir des inventaires du patrimoine déjà existants. En effet, les publications des inventaires se divisent selon le type de patrimoine traité. Une section patrimoine industriel est disponible pour tous les territoires inventoriés lors de ces missions. Le but du futur MCII est de transmettre au public l'histoire industrielle de l'Isère dans toute sa diversité : les filières qui ont marqué le développement industriel isérois tout en évoquant chacun des territoires qui composent l'Isère. En effet, l'Isère est un territoire qui a connu un développement industriel fort, et à chaque territoire était associées une ou plusieurs filières industrielles. Ces filières qui ont vu le développement de grands groupes industriels ont été structurantes de plusieurs façons. Elles ont façonné le territoire, notamment à travers les cités ouvrières, et les infrastructures construites par les patrons. Ces grands groupes industriels ont longtemps représenté une grande partie de l'emploi pour ces zones industrielles marquant la vie et les mémoires des habitants. A titre d'exemples, on peut notamment citer Allevard pour la métallurgie dont les prémices commencent au Moyen-âge, Vienne et sa draperie de laine très présente au XVIIIème et XIXème siècles ou encore la vallée du Grésivaudan qui verra une industrie papetière naître au XIXème. Les exemples sont très nombreux et marquent les mémoires encore aujourd'hui.

Il m'a été également demandé de dresser un panorama de l'industrie iséroise actuelle, en se basant notamment sur les rapports de l'AEPI<sup>34</sup> (Agence d'Etudes et de Promotion de l'Isère) qui recense, par filière, les entreprises présentes sur le territoire. Aujourd'hui encore, même si certains secteurs ont quasiment disparus comme le travail du textile ou du cuir, de nouveaux secteurs sont apparus, faisant de Grenoble une ville connue pour ses innovations. En effet, les nanotechnologies, biotechnologies et technologies et l'énergie sont des secteurs porteurs et innovants qui forment le tissu industriel isérois actuel.

En retraçant l'histoire industrielle de l'Isère, le MCII portera également un regard sur l'industrie actuelle, en mettant en avant les liens et les problématiques qui traversent l'histoire. De plus, certaines filières sont emblématiques de l'histoire industrielle iséroise et, même si elles ont connu de profonds bouleversements, certaines subsistent encore aujourd'hui, sous des formes plus modernes. Ainsi, même si l'industrie papetière a disparu telle qu'on la connaissait au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle a muté pour travailler désormais sur des papiers non tissés ou encore sur le cellulose. Il en est de même pour la métallurgie qui s'est tournée vers la métallurgie des poudres.

Afin de mieux répondre aux demandes du public et de mieux connaître l'offre en termes de musées industriels et de centres d'interprétation sur le territoire, j'ai réalisé un document de synthèse présentant les offres de musées industriels présents sur la région.

La France compte de nombreux musées à dominante technique et industrielle : 574 selon l'OCIM<sup>35</sup> (office de coopération et d'information muséales). Les domaines principaux des collections sont les matériaux, transports, instrumentation scientifique, communication, énergie, mécanique, construction, histoire des techniques, agriculture, vie quotidienne etc. J'ai effectué de nombreuses recherches sur ces musées et centres d'interprétation à dominante industrielle à partir de leur site internet, qui ne donne qu'une idée partielle de leur contenu, mais qui permettent de dégager quelques caractéristiques globales concernant le paysage de musées industriels en France. Ainsi, les musées industriels sont principalement axés sur une filière particulière : métallurgie, textile, mine, papeterie etc. Les musées traitant d'une ou plusieurs filières semblent, d'après leur site internet, adopter le même discours, la

---

<sup>34</sup> <http://www.grenoble-isere.com/fr>

<sup>35</sup> <http://www.ocim.fr/>

même structuration : une explication technique de la filière, des exemples d'ouvrages et réalisations et une exposition d'outils d'époque. La plupart de ces musées aborde également la vie sociale engendrée par la filière technique, son impact sur le territoire ou encore la mémoire ouvrière liée à la filière. En outre, il n'existe que très peu de centre d'interprétation à dominante industrielle et technique en France. Le projet d'un centre d'interprétation sur les cultures industrielles semble donc être un projet inédit et innovant. Suite à ces recherches, nous avons visité, avec Sylvie Vincent, l'Atelier-Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon, dont le projet s'apparente au futur MCII. Même s'il ne traite que d'une filière particulière, il a vu le jour en 2013 dans une ancienne usine de chapellerie et propose une muséographie innovante, ainsi qu'un espace événementiel pour les entreprises privées.

## 2- Maison Bergès- Musée de la Houille Blanche

### *a- Ateliers scientifiques et techniques*

Le musée propose, chaque saison, des cycles d'ateliers, notamment à destination du jeune public. Ils sont liés aux thématiques développées dans le musée, mais également aux expositions temporaires.

Le musée souhaite mettre en place des ateliers scientifiques et techniques, notamment autour de plusieurs thèmes comme la lumière ou l'électricité. En effet, la future exposition temporaire aura pour thème l'exposition internationale de la houille blanche et du tourisme de 1925. Elle sera notamment axée sur les bienfaits et les évolutions dus à cette énergie. De plus, 2015 étant l'année de la lumière, le musée souhaite également développer cette thématique. D'autres thèmes d'ateliers ont été envisagés, comme les matériaux, notamment à travers le ciment ou encore les transports. J'ai donc effectué effectué de la prospection et des recherches pour trouver des organismes qui proposent ce genre d'ateliers. Le musée travaille d'ores et déjà avec l'organisme Sciences et Malice<sup>36</sup>, mais il était important de trouver d'autres prestataires afin de diversifier l'offre. Suite à cette prospection, nous avons rencontré le représentant de Planète Sciences Rhône-Alpes<sup>37</sup> afin d'organiser des cycles d'ateliers. Ils

---

<sup>36</sup> <http://sciencesetmalice.com/accueil.html>

<sup>37</sup> <http://www.planete-sciences.org/rhone/>

proposent notamment des ateliers de découverte de l'électricité qui correspondent aux attentes du musée.

Grâce à la confiance que m'a accordée l'équipe, j'ai pu également rencontrer plusieurs personnes en autonomie, afin d'organiser des actions de médiation. J'ai donc rencontré le représentant de l'association Interac'Sciences<sup>38</sup> qui construit des maquettes modulables qui servent de support de médiation ou qui peuvent être intégrées à la muséographie et qui propose également des malles pédagogiques pour faire des ateliers, notamment autour de l'électricité. Même si ce genre de malles servant de support à la médiation sont des instruments très intéressants, elles ne sont pas adaptées au musée. En effet, cela induit de pouvoir avoir un médiateur disponible pour animer les ateliers. La taille très restreinte de l'équipe ne permet pas à la chargée de médiation, Frédérique Virieux, d'animer régulièrement les ateliers proposés au musée. Une rencontre a également été organisée avec la Casemate<sup>39</sup> qui propose régulièrement des ateliers scientifiques et techniques dans leurs locaux. Même si cet échange a été très intéressant et instructif, la même problématique s'est dégagée. La Casemate propose des ateliers innovants qui pourraient intéresser le musée mais leur équipe d'animation, relativement restreinte elle aussi, ne propose des ateliers hors de leurs locaux que très ponctuellement.

L'équipe du musée a également songé à mettre en place des ateliers autour des matériaux et notamment du ciment, dont l'histoire est très liée à la région Grenobloise. J'ai également prospecté sur ce sujet. Nous avons donc rencontré l'équipe de la Casamaures<sup>40</sup> qui organise des ateliers autour du ciment et qui travaille régulièrement la matière. J'ai eu l'occasion d'assister à un atelier de manipulation autour du ciment, à la Casamaures, avec un représentant de chez Vicat.

Mener des actions autour de l'organisation d'ateliers pour préparer la saison 2015-2016 du musée a été très formateur. En effet, j'ai eu l'occasion de voir une des facettes du métier de chargé de médiation dans une institution patrimoniale. La réflexion et la prospection autour d'actions de médiation sont des phases très intéressantes où il faut

---

<sup>38</sup> <http://www.interacsciences.fr/>

<sup>39</sup> <http://lacasemate.fr/>

<sup>40</sup> <http://casamaures.org/>

proposer des thèmes attractifs, qui couvrent un large public tout en restant en lien avec la programmation permanente et temporaire du musée.

### *b- Bilan des ateliers*

Lors de mon stage, j'ai également réalisé des bilans des ateliers proposés au musée sur les années 2012, 2013 et 2014. En effet, l'équipe du musée souhaitait pouvoir avoir des données statistiques afin de pouvoir analyser leur offre, mais aussi la fréquentation des ateliers. Il est important pour le musée de bien connaître ses succès et ses échecs en termes d'ateliers afin de pouvoir proposer une offre riche qui corresponde aux attentes des potentiels participants.

Pour chaque année, j'ai analysé le type de public visé par les ateliers. J'ai également collecté les données et analysé la fréquentation des ateliers selon plusieurs variables : leur contenu, les jours et la période à laquelle ils ont été organisés, mais aussi selon le type de public. On peut voir notamment qu'en 2012, si le taux de participation aux ateliers était assez haut (65%). Les ateliers jeune public ont eu bien plus de succès (72 % de taux moyen de fréquentation) que ceux à destination des adultes (25% de taux moyen de participation). En 2013, le musée a organisé un nombre bien plus important d'ateliers, notamment tournés autour de la calligraphie. Le taux moyen de participation était alors de 71 % sans grand écart notable entre la participation du jeune public et des adultes. En 2014, le bilan est bien plus mitigé. L'offre était moins diversifiée et moins d'ateliers ont été proposés. Les taux de participations ont également chuté, avec une moyenne de 48 %, même si certains thèmes sont plus porteurs que d'autres. Si le stage de fabrication d'une maquette hydraulique pour les enfants a eu un bilan plutôt positif, les ateliers sténopé et développement photo n'ont pas enthousiasmé le public. Peut-être était-ce à cause du prix de ces ateliers, plus élevé que les autres à cause des coûts du matériel nécessaire.

### *c- Jadikan*

Chaque année, le musée organise un événement de l'été. Afin de se rapprocher du thème de l'exposition temporaire et notamment de la lumière, l'équipe du musée avait

envisagé, pour 2016, un événement de l'été autour du lightpainting. Le lightpainting, littéralement « peinture de lumière »<sup>41</sup> en anglais est une technique de prise de vue photographique. L'artiste utilise un temps d'exposition long et, dans un environnement sombre, il y déplace des sources de lumières et/ou son appareil photo. La photographie finale révèle les traces lumineuses, permettant ainsi de dessiner, de peindre avec de la lumière dans un environnement.

Grâce à la confiance que l'équipe m'a accordée, j'ai eu l'occasion de piloter les prémices de ce projet. J'ai donc contacté un artiste isérois, Guilhem Nicolas, plus connu sous le nom de Jadikan<sup>42</sup> dans le milieu du light painting. Il a été très intéressant et formateur de voir le processus de co-construction d'un projet entre un musée et un artiste plasticien, même si le projet n'en est qu'à ses prémices. Nous avons donc fait visiter le musée à Jadikan ainsi que le Laboratoire, l'usine qui sert pour l'instant de réserve et dans lequel sera mis en place le MCII.

Il s'agit de mettre en lumière la houille blanche, de lui donner une forme à travers le light painting dans des lieux emblématiques de l'hydroélectricité. Pour faciliter le travail de l'artiste, j'ai rédigé, avec l'aide de Frédérique Virieux, un document de synthèse présentant les centrales mises en place par Maurice Bergès. Il s'agirait alors d'une réelle création, liée au patrimoine industriel local.

Compte tenu de l'ampleur de la création et des considérations budgétaires du musée, il est probable que ce projet d'événement de l'été soit transformé en une future exposition temporaire. Un tel projet manifeste de nouveau la volonté du musée de s'ancrer dans son territoire, en mettant en lumière les infrastructures hydroélectriques qui ont marqué le développement de l'Isère. Ce projet s'inscrit également dans une optique de transversalité, mêlant patrimoine et art contemporain.

#### *d- Communication :*

J'ai également eu l'occasion de m'investir dans quelques missions de communication.

---

<sup>41</sup> Voir annexe 6

<sup>42</sup> <http://www.jadikan-lp.com/>

En effet, l'équipe étant très restreinte, il est difficile pour le musée d'être présent sur tous les canaux de communication nécessaires. J'ai donc pris en main la page Facebook du musée, afin d'avoir une présence sur les réseaux sociaux.

Les réseaux sociaux, s'ils ne se suffisent pas à eux-mêmes, sont un moyen de communication très intéressant pour toucher des publics divers. Il était question d'animer cette page, en postant des publications de façon régulière sur les actualités du musée, son exposition temporaire, son événement de l'été, mais aussi sur les animations, les visites guidées ou sur certaines œuvres. Une page sur les réseaux sociaux doit être animée régulièrement afin de faire connaître ses actualités à ses abonnés.

J'ai également programmé des publications jusqu'en janvier 2016 et réalisé un guide d'utilisation de Facebook afin de faciliter l'animation de la page par l'équipe du musée après mon départ. Cette présence régulière sur les réseaux sociaux a considérablement amélioré les statistiques de la page du Musée.

### *e- Autres*

Je me suis également investie dans la vie quotidienne du musée en assistant aux réunions d'équipes, mais aussi en accompagnant Frédérique Virieux, chargée de médiation et des collections, lors de réunions pour la programmation des actions de médiation pour la saison à venir.

Ainsi, j'ai pu assister aux premiers pas du montage de projets culturels transversaux dans une institution muséale. J'ai notamment eu l'occasion d'assister à une réunion avec l'Hexagone, scène nationale arts-sciences de Meylan, qui prépare activement la Biennale Arts Sciences Rencontres-I 2015. Dans leur programmation est prévu le spectacle « Waaouhhhhh ! », randonnée artistique au Col du Coq. Le Col du Coq est un ENS (espace naturel sensible) situé près de la commune de Saint-Pancrasse dans le massif de la Chartreuse. Le Département de l'Isère participe à la protection, la mise en réseau et la valorisation des ENS. A l'occasion de la Biennale Arts-Sciences, le Col du Coq deviendra le théâtre d'une randonnée artistique et participative. Christian Ubl ainsi que d'autres artistes proposent alors une randonnée éco-artistique où le public sera invité à dialoguer avec le corps pour accentuer

les relations entre l'homme et la nature. L'Hexagone et le Musée de la Houille Blanche ont déjà travaillé ensemble par le passé et se sont rapprochés une nouvelle fois afin d'essayer d'intégrer le musée dans cette randonnée spectacle. En effet, si la randonnée est axée sur la nature, le musée n'est pas éloignée des thématiques de l'eau et du bois de par son ancienne activité papetière.

En plus des rencontres auxquelles j'ai pu assister dans le cadre de la médiation, il m'a aussi été donnée l'occasion de pouvoir participer à des réunions qui touchent plus généralement la vie du musée. Ainsi, le Département de l'Isère lance dès la rentrée, avec l'Observatoire des Politiques Culturelles, une longue enquête des publics pour avoir une meilleure connaissance des visiteurs des dix musées départementaux. J'ai également eu la chance de me rendre à un des conseils scientifiques préparatoires des futures expositions temporaires au Musée Dauphinois et au Musée de la Houille Blanche portant sur l'exposition internationale de la houille blanche et du tourisme de 1925. Ce type de réunion convoque un certain nombre d'experts et de professionnels pour fait état de la progression de l'organisation de l'exposition, soulever des difficultés et co-construire des solutions. Assister à ce type de réunions a été extrêmement formateur. J'ai pu découvrir « l'envers du décor » de l'organisation d'une saison de médiation ou d'exposition temporaire.



### **III- Economie de la culture : quels financements pour la culture aujourd'hui ?**

La volonté des élus du Département de coupler le projet culturel du futur Musée des Cultures Industrielles de l'Isère à un espace événementiel pouvant être loué aux entreprises m'a interpellée. Le recours à des financements privés afin de financer des activités culturelles est une question qui touche de très nombreux secteurs culturels et qui mérite d'être développée.

#### **A- Généralités : économie de la culture et du patrimoine**

Avant de traiter la question des financements privés de la culture, il convient de dresser un panorama de l'économie de la culture et du patrimoine actuelle.

##### **1- L'interventionnisme étatique : une longue tradition française**

En France, le financement et les politiques de la culture est empreint une longue tradition d'interventionnisme étatique. Comme le rappelle Françoise Benhamou dans *Economie de la culture*<sup>43</sup>. Cette tradition d'interventionnisme étatique est née avec les monarques Français. François 1<sup>er</sup> était un mécène, protecteur des arts et collectionneur. Il fut également l'instigateur du dépôt légal. On peut également prendre pour exemple Louis XIV qui avait pour habitude d'encourager et de pensionner les artistes et écrivains.

La Révolution française ne tranche pas avec cette tradition mais de là nait la volonté d'instruire les hommes et de protéger les arts. Au XIXème siècle, d'importantes commandes sont passées aux artistes qui vont alors transformer l'espace urbain. Quant à la création d'un ministère des affaires culturelles, des tentatives voient le jour dans les années 1870. Un ministère éphémère est alors créé mais ses compétences sont rapidement transférées au ministère chargé de l'instruction public puis au cabinet de Gambetta. En 1936, le Front

---

<sup>43</sup> BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture*, La Découverte, Collection Repères, Lassay-les-Châteaux, 2011, p.97

Populaire mettra Jean Zay à la tête d'un ministère chargé de l'instruction publique et des beaux arts. Il met alors en place les congés payés et ouvre ainsi la voie de la démocratisation de la culture, notamment dans le cadre des loisirs de masse.

François Benhamou rappelle aussi que le préambule de la constitution de 1946, repris en 1958, stipule que « *La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture* ». En 1946, le désir de consolider l'interventionnisme étatique se renforce à travers plusieurs initiatives. On voit notamment se créer le Centre National de Cinématographie. En 1946 également, le théâtre national populaire, alors créé en 1920, voit arriver à sa tête Jean Vilar, avec une forte volonté d'ouverture du théâtre à un public élargi ou encore à des répertoires jusque là inexplorés.

En 1959, Malraux se voit attribuer les compétences dévolues jusqu'alors à d'autres ministères : il récupère les attributions du ministère de l'Industrie concernant le cinéma et celles du ministère de l'Education Nationale en rapport avec les arts, les lettres, l'architecture et les archives. Il est alors ministre d'État chargé des affaires culturelles. Un des outils mis en place par Malraux, les maisons de la culture, marque les premiers pas de la décentralisation culturelle. La tradition interventionniste de la France dans les affaires culturelles s'est également accrue entre 1981 et 1986 puis entre 1988 et 1992 lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir, et notamment de Jack Lang en tant que ministre de la culture, qui a mené une politique de grands travaux.

Aujourd'hui, les mentalités montrent que la France reste attachée à ce que les dépenses culturelles soient du ressort de l'État, selon Françoise Benhamou. L'État affecte 1 % de son budget au secteur culturel. Néanmoins, les sommes allouées par la puissance publique sont bien plus élevées si on regarde les dépenses des collectivités territoriales et les dépenses d'autres ministères qui investissent une partie de leur budget dans la vie culturelle française.

## **2- L'importance et le fondement des financements publics dans la culture aujourd'hui.**

Françoise Benhamou rappelle également que l'interventionnisme étatique et les politiques culturelles ont des fondements économiques. En effet, l'intervention publique en faveur de la culture tire sa légitimité des défaillances du marché. Les biens culturels sont des biens indivisibles, collectifs ou mixtes au sens économique du terme. De plus, ils produisent

d'importants effets externes qui justifient une intervention étatique<sup>44</sup>. En effet, il y a un décalage entre les bénéfices sociaux que les biens culturels engendrent avec les bénéfices chiffrés qu'ils dégagent. Elle considère que l'intervention publique est nécessaire pour réduire les inégalités sociales en démocratisant l'accès à la culture, mais aussi pour limiter les facteurs d'incertitudes à l'aide de réglementations protectrices des biens culturels, ou encore pour permettre aux futures générations de bénéficier d'un patrimoine riche et bien entretenu.

Les modalités d'intervention des pouvoirs publiques sont nombreuses, mais leur choix est contraint par les réglementations supranationales, par le secteur culturel concerné et par les traditions. Considérant que le produit culturel n'est pas un bien comme les autres, la puissance publique a alors mis en place des réglementations adoptées par le législateur, concernant notamment les prix ou la concurrence. De nombreux exemples existent. Benhamou met notamment en lumière le secteur du livre, des musiques actuelles ou encore des créations audiovisuelles. En 1981, la France a adopté une loi sur le prix des livres neufs en vue de sauvegarder le réseau de librairie ainsi que la qualité et la diversité de leur offre. Ce prix est fixé par l'éditeur malgré une remise de 5 % que peut faire le détaillant. Des lois ont également été adoptées sur la concurrence. Les pays membres de l'Union Européenne imposent des quotas à leurs chaînes de télévision afin de protéger les créations audiovisuelles de leur pays. La France a adopté en 1996 une réglementation similaire concernant les radios nationales. Celles-ci ont l'obligation de diffuser 40 % d'œuvres musicales créées et interprétées par des auteurs français ou francophones entre 6h30 et 22h30. Au moins la moitié de ces œuvres devront provenir de nouvelles productions.

Outre la réglementation, les pouvoirs publics interviennent financièrement dans les affaires culturelles. Si l'État intervient à la hauteur de 1 % de son budget dans les affaires culturelles, les sommes allouées par la puissance publique pour les affaires culturelles sont bien plus élevées au regard de l'effort des collectivités territoriales. Ainsi, en 2006, les régions ont participé à la hauteur de 556 millions d'euros, les départements ont investi 1,292 milliard d'euros, et les communes et intercommunalités à la hauteur de 4,357 milliards d'euros. D'autres ministères s'investissent également dans la culture, à la hauteur de 4,5 milliards d'euros en 2009<sup>45</sup>. L'existence de la variété des niveaux d'intervention limite donc les risques

---

<sup>44</sup> *Ibid.* p92

<sup>45</sup> *ibid.* p98

soudains de coupes budgétaires au gré des changements de majorité. Le Ministère de la Culture et de la Communication recense régulièrement les dépenses des collectivités territoriales en matière culturelle. Ainsi, en 2010, les dépenses des collectivités territoriales se sont élevées à 7,6 milliards d'euros, avec la répartition qui suit : 73 % pour les communes ou groupements de communes, 18 % pour les départements ainsi que 9 % pour les régions.<sup>46</sup>

Prenons notamment l'exemple du spectacle vivant développé par Françoise Benhamou.<sup>47</sup> Ce secteur est extrêmement diversifié, entre opéras au budget très important et petites salles de concert. On assiste à un « *excès de l'offre dans un contexte de fléchissement de la demande* ». Malgré des majors qui investissent dans le spectacle vivant, leur servant ainsi de vitrine pour l'industrie du disque, le secteur atteste d'une fragilité économique certaine qui justifie l'ampleur des aides publiques. Néanmoins, cette intervention, aussi massive soit-elle est inégalement répartie et ne suffit pas à palier les difficultés financières du secteur en lui assurant un équilibre financier durable. Les recettes propres de ce secteur sont largement soumises à l'engagement du public et n'excèdent que rarement les 30 % du budget total des structures. En 2008, dans le secteur du théâtre, ce sont plus de 600 compagnies qui sont aidées par les pouvoirs publics, ainsi que 39 centres dramatiques nationaux ou régionaux, cinq théâtres nationaux et 70 scènes nationales. Les pouvoirs publics s'investissent également dans la danse, avec 19 centres chorégraphiques nationaux et 230 compagnies subventionnées. A ces chiffres s'ajoute la multiplication des compagnies d'amateurs. Le champ d'intervention des pouvoirs publics s'est également étendu aux arts de la rue et du cirque. Les pouvoirs publics doivent alors répondre à une demande croissante de soutiens alors que les plafonds des moyens alloués tendent à stagner, voire à baisser.

Si l'interventionnisme étatique a une tradition longue en France, les économistes le justifient à travers des fondements économiques. Après avoir succinctement traité l'exemple du spectacle vivant, il convient de s'intéresser plus particulièrement aux institutions muséales et patrimoniales.

---

<sup>46</sup> Jean-Cédric Delvainquière *et al.*, « Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 2010 : 7,6 milliards d'euros pour la culture », *Culture chiffres* 2014/3 (n° 3), p. 1-32.

<sup>47</sup> BENHAMOU Françoise, *op.cit.*, p30

### 3- Les musées et institutions patrimoniales

Dans *Economie du patrimoine culturel*, Françoise Benhamou explique les caractéristiques économiques du patrimoine<sup>48</sup>. Les biens patrimoniaux sont différents des autres biens de consommation à plusieurs égards. Ce sont d'abord et essentiellement des biens uniques. L'unicité de ces biens engendre un nécessaire besoin de conservation. En effet, la non préservation d'un bien unique entraînera sa perte irréversible. Cette unicité engendre également le fait que le propriétaire du bien est en situation de monopole d'un point de vue économique. Il peut alors définir les modalités d'accès à son bien, dans les limites des lois et réglementations qui encadrent le patrimoine. Les biens patrimoniaux sont, au regard des économistes, des biens collectifs, non divisibles et non excluables. Ils sont également générateurs d'externalités positives, parfois non quantifiables. De plus, leur statut juridique est très divers, ils peuvent être publics ou privés. Ainsi en 2010 en France, 3,7 % des monuments classés ou inscrits au titre des monuments historiques appartiennent à l'État, 1,9 % à un département ou une région, 43,5 % à une commune et 49,6 % à des privés.

La richesse du patrimoine culturel se distingue également dans la diversité des projets de promotion et de communication autour des biens patrimoniaux<sup>49</sup>. On assiste à de nombreux projets, comme des tournages de films qui bénéficient d'un mécanisme de crédit d'impôt en France. De nombreux établissements ont également recours à la location d'espaces ou encore à la production des produits dérivés qui augmentent leurs ressources propres. Encore une fois, les pouvoirs publics ont une place prépondérante dans la conservation du patrimoine, qui est largement assurée par la puissance publique en France<sup>50</sup>. En effet, les propriétaires sont aidés par des aides ainsi que des avantages fiscaux. En 2011, le programme « patrimoine » du ministère de la culture et de la communication représentait 20% de son budget total. Outre les dépenses du ministère, les collectivités territoriales sont également très actives dans la conservation du patrimoine. La puissance publique a à sa charge la conservation des biens qui lui appartiennent, mais verse également des subventions aux propriétaires pour des dépenses liées à la restauration de ce patrimoine.

---

<sup>48</sup> BENHAMOU Françoise, *Economie du patrimoine culturel*, La Découverte, Collection Repères, Clamecy, 2012, pp19-24.

<sup>49</sup> *Ibid*, p46

<sup>50</sup> *Ibid*. p85

Les politiques patrimoniales françaises résident également dans ses institutions muséales. Les musées ont plusieurs fonctions, dont la transmission d'un héritage via la conservation des œuvres, mais aussi l'ouverture au public. En 2009, la France compte 1 212 musées labellisés « musées de France »<sup>51</sup> qui ont alors accueilli plus de 55 millions de visiteurs. En France, plus de 60 % des musées sont propriétés des pouvoirs publics. Mais qu'il soit public ou privé, un musée est toujours une institution sans but lucratif. Les musées ont deux sources principales de revenus : les subventions publiques, qu'elles viennent de l'État ou des collectivités et leurs recettes qui comptent notamment les entrées, les dépenses des visiteurs sur place ou encore les produits dérivés. Une troisième source, le mécénat, est également répandue. En effet, les apports privés sont sensibles à la conjoncture économique et lorsqu'ils prennent une trop grande place dans le budget d'un musée, son équilibre financier est alors fragilisé. Mais les dépenses sont également très nombreuses et diverses. Le musée combine à la fois du travail très spécialisé et qualifié, mais aussi du travail non qualifié<sup>52</sup>. Si certains musées ont tenté de réduire leurs dépenses en faisant appel à des sous-traitants pour des tâches comme le nettoyage ou le gardiennage, les dépenses sont nombreuses. Elles comprennent le coût des expositions, les activités éducatives, la conservation, l'entretien des œuvres, la promotion, la communication etc. Leurs recettes propres, quant à elles, sont pour la plupart issues des recettes de billetterie, lorsque le musée n'est pas gratuit. La gratuité, qui trouve de nombreuses justifications, pose également la question de l'équilibre financier des institutions muséales.

En conclusion, le musée est une institution culturelle très riche, car les œuvres qu'il possède peuvent être de grande valeur mais paradoxalement c'est aussi une des institutions les plus pauvres. En effet, le décalage entre le budget d'un musée et la valeur de sa collection peut être très élevé<sup>53</sup>.

---

<sup>51</sup> BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture*, op.cit., p45

<sup>52</sup> *Ibid.* p54

<sup>53</sup> *Ibid.* p54

#### 4- Un équilibre précaire des institutions culturelles

Malgré la présence de recettes propres et d'une forte implication des pouvoirs publics, les institutions culturelles connaissent bien souvent un équilibre financier précaire. Xavier Dupuis en parle même comme un mode de gestion à part entière, concernant le spectacle vivant<sup>54</sup>. Il énonce l'idée selon laquelle le déficit des entreprises de spectacle vivant peut être interprété comme un mode de gestion, et non pas nécessairement comme le résultat de leur activité. Les responsables des institutions de spectacle vivant évalueraient donc au préalable le montant de la subvention espéré et fixeraient leur production en fonction. Les établissements culturels reporteraient à la puissance publique la charge de couvrir les déficits. Françoise Benhamou prend également l'exemple du spectacle vivant, dont les efforts publics ne mettent pas à l'abri les institutions culturelles des difficultés financières<sup>55</sup>. En effet, l'institution culturelle opérant de le secteur du spectacle vivant est soumise à de nombreuses contraintes, comme l'adoption du prix du billet d'entrée avant de savoir si le spectacle va avoir du succès ou pas. Si le spectacle à du succès, l'institution culturelle peut faire face à un éventuel manque à gagner et aurait pu vendre les places plus chères et ainsi augmenter ses recettes. Au contraire, un spectacle qui n'est pas complet engendre des pertes, qui auraient pu être limitées si le prix du spectacle avait été moins cher, ce qui aurait peut-être permis de remplir la salle davantage. Elle parle même des « *effets pervers de la subvention* » pour le cas des festivals<sup>56</sup>. En effet, Bruno Frey et Walter Pommerehene<sup>57</sup> notent que les festivals ont des déficits élevés notamment à cause de leur « *caractère antiéconomique de leur fonctionnement* ». Les dirigeants auraient alors tendance à se reposer systématiquement sur la subvention publique, créant ainsi des déficits structurels.

Le patrimoine et les institutions muséales connaissent également des difficultés financières<sup>58</sup>. Culturespaces, entreprise de valorisation et de gestion de monuments

---

<sup>54</sup> DUPUIS Xavier "la surqualité, le spectacle vivant malade de la bureaucratie ?" *Revue économique*, 34, novembre 1983, pp 1089-1115

<sup>55</sup> BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture*, op.cit, p39

<sup>56</sup> *Ibid.* p40

<sup>57</sup> FREY Bruno et POMMEREHENE Walter, *La culture a-t-elle un prix ? Essai que l'économie de l'art*, Plon, Paris 1993 in BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture*, op.cit.

<sup>58</sup> BENHAMOU Françoise, *Economie du patrimoine culturel*, op.cit. p53

historiques, musées et sites historiques, évalue le seuil rentabilité d'une institution patrimoniale à partir de 100 000 visiteurs par an. Or le Centre des Monuments Nationaux (CMN) qui assure la gestion d'une centaine de sites patrimoniaux, ne compte en 2010 que 18 des monuments qu'il gère atteignant ce seuil. Et même lorsque ce seuil est atteint, rien n'empêche un modèle économique fragile. En effet, le château de Vaux-le-Vicomte, qui accueille chaque année environ 300 000 visiteurs, qui accueille des tournages de film et loue ses espaces, connaît un budget en déficit de 7 %. Ces fragilités touchent également les friches industrielles qui se reconvertissent en espaces culturels, mais qui restent peu connues du public.

Les musées ont également les mêmes difficultés. Les ressources propres des musées de France ont chuté, entre 2004 et 2010, passant de 48 à 39 % de leurs budgets de fonctionnement. En effet, les recettes de billetterie, lorsqu'elles existent, ne suffisent pas à couvrir les besoins des musées en termes de fonctionnement. Ils ont alors recours à la production de produits dérivés ou alors à l'organisation d'animations payantes pour augmenter leurs recettes propres. Ce recours croissant à l'événementiel afin d'augmenter les recettes des musées inquiète les conservateurs<sup>59</sup>. En 2011, l'association générale des conservateurs de collections publiques de France (AGCCPF) a dénoncé ce risque de marchandisation qui pourrait dénaturer le patrimoine et rendre difficile d'exercer les missions associées uniquement à la conservation du patrimoine. L'équilibre précaire des finances des musées a poussé certains d'entre eux à fermer pendant plusieurs mois, mais met également en péril une des missions premières des musées, la conservation des œuvres, notamment avec des conditions de réserves parfois non adaptées. De plus, les nombreux projets de rénovation, d'extension ou encore de construction qui se sont multipliés à partir des années 1980<sup>60</sup> ont fragilisé l'économie des institutions muséales. En effet, ces coûts d'investissement très élevés par rapport aux budgets de fonctionnement des musées n'ont pas toujours été pris en compte en terme d'amortissements. Pour palier à ces difficultés financières, les institutions les plus connues ont recours au tourisme de masse, qui peut engendrer des problèmes de conservation et des dégradations environnementales si les moyens ne sont pas en adéquation avec l'accueil d'un flux important de visiteurs.

---

<sup>59</sup> *Ibid.* p53

<sup>60</sup> BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture, op.cit.* p50



La situation des musées est néanmoins très diversifiée, si bien que Jean-Michel Tobelem se questionne sur l'existence d'un « *système muséal à deux vitesses* »<sup>61</sup>. On assiste à un changement de gestion dans l'univers des musées, où l'oeuvre n'est plus en dehors de toute préoccupation du retour financier. En effet, il suffit de voir les institutions muséales les plus connues, comme le musée d'Orsay qui conçoit des expositions pour l'Asie, ou encore le musée Picasso qui affirme que l'itinérance de ses œuvres lui rapporte plus de recettes propres que le mécénat ? Ces évolutions suscitent de nombreuses interrogations. Les grandes institutions muséales se dotent d'administrateurs qui ne sont plus des conservateurs, et qui adoptent une vision plus managériale du musée afin de développer le tourisme de masse et de développer leurs recettes propres. Les musées les plus connus disposent de moyens publics significatifs et ont une capacité plus grande à lever des fonds supplémentaires en raison de leur image de marque. Les musées les plus grands ont aussi la capacité en termes de moyens humains de se doter d'équipes qui sont spécialisées dans la recherche de dons d'entreprises, de fondation et de particuliers. Leur image de marque est également un avantage pour l'accueil de tournages de films, de revenus de boutique, de restaurant ou de locations d'espaces. Jean-Michel Tobelem énonce la crainte d'assister à une « *concentration des flux* » qui se ferait dans les grandes institutions, au détriment de musées plus modestes et moins connus. Nous assisterions alors à un écart grandissant entre les institutions muséales prestigieuses et dotées d'une image de marque et les musées plus petits. En effet, les musées les plus connus ont des ressources financières qui leur permettent d'organiser des actions pour conquérir de nouveaux publics et fidéliser le public existant. De plus, leurs moyens leur permettent également des actions de communication offensives qui sont relayées par un grand nombre de partenaires privés. Une autre conjonction, l'augmentation du tourisme international, ne profite qu'aux musées qui ont une image de marque célèbre à l'étranger. Parallèlement, Jean-Michel Tobelem met en exergue les difficultés des petits établissements, qui ne peuvent que difficilement réduire leurs dépenses en temps de crise économique, sociale et financière ; crise qui engendre une concentration des finances publiques et qui rend difficile le recours au mécénat. Ainsi, les musées les plus modestes attestent d'un équilibre financier fragile qui les pousse parfois à la mutualisation. Plusieurs instruments sont possibles : les pôles muséographiques territoriaux (PMT), les musées municipaux à vocation régionale (MMVR) ou

---

<sup>61</sup> TOBELEM Jean-Michel, "Vers un système muséal à deux vitesses ?" in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009, pp 77-80

encore le rattachement de petites institutions à des établissements dotés de moyens plus importants. Ces actions de mutualisation permettent de faire face à certaines difficultés, en termes de personnel qualifié, ou encore de moyens dans les domaines de la conservation, l'animation, la programmation et sont parfois nécessaires à la survie des petits établissements.

Le secteur culturel, même s'il est composé d'une grande variété d'acteurs et de types de structures, connaît une surreprésentation du modèle associatif. Le financement des associations culturelles en France repose essentiellement sur les subventions publiques<sup>62</sup>. Steven Hearn<sup>63</sup> évoque pour les structures associatives un « *non-choix de la structuration* » qui manquent de connaissances et qui ont tendance à renier l'entrepreneuriat culturel. Ces difficultés de structuration ainsi que le recours quasi-systématique à la subvention publique entraînent un modèle économique fragile.

---

<sup>62</sup> En 2011, le DEPS recensait 267 000 associations culturelles dont le financement était pour la plupart issu de subventions des communes.

<sup>63</sup> Disponible sur: <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/En-continu/Rapport-Hearn-developper-l-entrepreneuriat-culturel>

## B- Quelles sources de financement privé ?

L'équilibre financier précaire des institutions culturelles ainsi que la baisse, réelle ou supposée, des financements publics poussent à se questionner sur les autres modes de financement de la culture, sur les alternatives faisant appel à des financements privés afin de consolider l'équilibre des institutions culturelles. En effet, la crise touche les financements publics et cela pourrait engendrer une évolution difficile pour un secteur fragile, d'où la nécessité de compenser les retraits envisagés<sup>64</sup>. La perspective actuelle est à la concentration des moyens publics. Même si les collectivités territoriales se sont investies dans les financements de la culture, les charges des Départements augmentent tandis que les recettes diminuent. Les Régions ont des contraintes financières fortes et la réforme en cours instaure une période de flou, et les Villes, principaux contributeurs en matière culturelle, peinent parfois à conserver leurs acquis. Compte tenu de ces incertitudes concernant les budgets alloués à la culture par la puissance publique, quelles sont les alternatives pouvant compenser d'éventuelles pertes en termes de financement ?

### 1- Le mécénat d'entreprise

La recherche de financements privés peut passer, entre autres, par le mécénat d'entreprise. Il faut cependant bien distinguer le mécénat du parrainage (ou sponsoring). Le mécénat est un don, une aide donnée, sans contrepartie directe, à une structure d'intérêt général. Il peut se faire en numéraire (don d'une somme d'argent), en nature ou en compétences. Le parrainage, quant à lui, implique des contreparties directes pour l'entreprise et a des conséquences économiques ou publicitaires pour l'entreprise qui se place comme sponsor. On peut prendre pour exemple le musée d'Orsay qui, lors de la rénovation de sa façade, a loué des espaces publicitaires sur de grandes bâches.

---

<sup>64</sup> SAEZ Jean Pierre, "l'heure de vérité" in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009, pp1-2

## *a- Historique.*

François Debieesse<sup>65</sup>, dans un livre dédié au mécénat, reprend son histoire et lui attribue une longue tradition, sous des formes différentes du mécénat aujourd'hui. Ainsi, un certain sens de la responsabilité, un devoir « d'intérêt général » est apparu très tôt parmi des élites qui ont agi bénévolement ou en contreparties de privilèges, que l'on appellerait aujourd'hui leur image. Le mot « mécénat » fait référence à Maecenus, protecteur des poètes et des arts dans la Rome Antique. Les plus anciens mécènes connus sont des rois ou des prêtres qui prêtent à l'art des représentations du pouvoir ou encore la spiritualité. C'est avec la Renaissance italienne que le mécénat se développe. On peut prendre pour exemple Giorgio Vasari, figure de l'histoire du mécénat, qui fonde au XVIème siècle la première académie de dessin à Florence, constituant ainsi une véritable collection mais qui fit également construire les Offices, première galerie d'art. Au XVIIème siècle, les papes et les rois sont très investis dans le mécénat car ils voient dans l'art un outil au service de l'image et du prestige. Le mécénat va ensuite connaître un déclin, en tout cas en France où la puissance publique s'empare des questions culturelles et qui va voir le soutien aux arts devenir une prérogative de l'État. En France, la Révolution va instaurer le principe « *d'intérêt public des collections* »<sup>66</sup> et fait du Louvre, en 1793, le musée de République. C'est au XXème que l'on connaît un renouveau du mécénat. En effet, le public s'intéresse de plus en plus à la création artistique et on voit l'apparition de grands mécènes collectionneurs. Progressivement, l'image de l'entreprise s'améliore et devient porteuse de projets qui n'entrent pas dans ses domaines d'origine, comme le sport, le social, la solidarité ou la culture.

Jacques Rigaud<sup>67</sup>, dans un article dédié au mécénat d'entreprise, revient sur la création de l'Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial (ADMICAL) en 1979. Il était alors question de susciter, en France, un élan pour le mécénat d'entreprise en faveur du domaine culturel. Si le mécénat ne peut remplacer le marché ou encore l'intervention publique, qui sont les fondements du financement d'une institution culturelle, il

---

<sup>65</sup> Debieesse François, « Avant-propos », *Le mécénat*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2007

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> RIGAUD Jacques "Le mécénat d'entreprise", in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet, pp 68-70

peut corriger les imperfections du marché et les « *risques politiques et bureaucratiques des financements publics* ». Si le parrainage est une relation commerciale, le mécénat, apparenté au don, a également des effets positifs sur l'entreprise mécène, notamment en termes d'image.

### ***b- Le mécénat aujourd'hui***

Plusieurs dispositifs légaux ont encouragé le mécénat tel qu'on le connaît aujourd'hui. Ainsi, la loi du 23 juillet 1987 reconnaît de façon expresse le mécénat et la loi du 4 juillet 1990 instaure un statut plus léger pour les fondations d'entreprise. Mais c'est la loi du 1<sup>er</sup> août 2003, dite loi Agillon, qui donne un réel statut juridique au mécénat. La loi de 2003 met en place un système de réduction d'impôts incitatif pour les entreprises mécènes. Les entreprises peuvent alors déduire de l'impôt payé toute dépense de mécénat, à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 0,5 % de leur chiffre d'affaires. L'entreprise mécène peut également bénéficier de contreparties, pour un maximum de 25% du montant du don. La loi a également mis en place un dispositif particulier pour l'achat de trésors nationaux ou d'œuvres d'art qui sont reconnues comme ayant un intérêt patrimonial majeur ; les entreprises peuvent alors déduire de leurs impôts 90 % du montant de ce trésor national. Pour une acquisition d'une œuvre contemporaine, où l'artiste est encore vivant, 100 % du prix de l'œuvre peut être déduit du résultat avant l'impôt par fraction égale sur 5 ans. En 2008, l'ADMICAL et l'institut CSA évaluent à 2,5 milliards le montant du mécénat d'entreprise en France, mais force est de constater que la crise financière peut impacter ce montant. Le mécénat en France concerne 12 % des entreprises. Les entreprises mécènes sont pour la plupart des TPE qui participent à 25 % du budget total du mécénat, 19 % des entreprises mécènes sont des PME, ce qui représente 19 % du budget total du mécénat, et 2 % des entreprises mécènes sont des entreprises de taille intermédiaire (ETI) ou des grandes entreprises (GE) dont les actions de mécénat représentent 56 % du budget total du mécénat. Même si les grandes entreprises sont les plus gros contributeurs en termes de montant, le mécénat des petites entreprises est plus important si on rapporte le montant des sommes données à leur chiffre d'affaires.

### *c- Les freins et limites*

Si le mécénat semble être une solution intéressante pour consolider les recettes des institutions culturelles, il présente des limites qu'il est important de présenter.

D'abord, même s'il peut être activement recherché lors de périodes de restrictions budgétaires, il peut être considéré comme une subvention déguisée<sup>68</sup>. En effet, avec les réductions d'impôts qu'il engendre, le mécénat est en fait compensé à plus de deux tiers par la puissance publique. C'est pourquoi le mécénat ne doit pas être considéré comme un substitut aux subventions, mais plutôt comme un complément. Une de ses autres limites est la contrepartie accordée aux entreprises mécènes, qui peut atteindre 25 % maximum du don. Néanmoins, ces contreparties sont parfois difficiles à évaluer, ce qui induit une frontière parfois floue entre le mécénat et le parrainage. La loi de 2003 n'est également pas adaptée aux TPE et PME. En effet, le plafond de 0.5 % du chiffre d'affaires pose problème. 37 % de la population active travaille dans une entreprise de moins de 20 salariés au chiffre d'affaires moyen de 270K euro par an. Un tel chiffre d'affaires plafonne les dons de mécénat à 1300 euros par an. De plus, le mécénat est sensible à la conjoncture, si bien que l'ADMICAL enregistre une baisse du mécénat culturel, qui serait passé de 975 millions à 380 millions d'euros entre 2008 et 2010. Le mécénat est également concurrentiel. En effet, il y a concurrence entre les institutions culturelles, mais également entre les différents secteurs du mécénat (social, environnement, sport etc.)<sup>69</sup>. Cette concurrence entre les institutions culturelles peut les pousser à adopter une programmation qui se prête plus facilement au mécénat que leurs programmations scientifiques et culturelles habituelles.

Outre les limites techniques et les risques de dérives du mécénat, il existe également des limites au niveau des mentalités, que ce soit du côté du secteur culturel ou de celui des entreprises potentiellement mécènes.

---

<sup>68</sup>BENHAMOU Françoise, *Economie du patrimoine culturel*, op.cit., p92

<sup>69</sup> *Ibid.* p92

Fabienne Huré, ancienne secrétaire générale de la Scène Nationale Evreux Louviers explique qu'il existe de nombreux freins au mécénat, et notamment dans les esprits<sup>70</sup>. Elle rappelle que le mécénat est une affaire de relation, de rencontre et d'engagement entre deux parties. Le mécénat est encore, dans les représentations sociales, associé à la richesse, à la puissance, et il semble ainsi moins intéressant, en tout cas financièrement, que le parrainage pour les PME et les TPE. De plus, du côté des acteurs culturels, l'image du « *patron voyou* » subsiste encore. Une autre crainte émane des institutions culturelles qui craignent une baisse des subventions de leur autorité de tutelle si cette dernière perçoit dans l'institution une capacité d'augmentation des ressources propres via le mécénat. Les institutions culturelles ont peur de perdre des financements publics, qui sont vécus comme un gage de pérennité. Se pose également la question des moyens humains et du temps que l'institution est en capacité d'accorder à la recherche de mécénat, au développement d'un club de mécènes. Ces actions prennent du temps et n'ont pas toujours de résultat à court terme. François-Xavier Tramond<sup>71</sup> explique également que le secteur culturel, s'il est habitué aux subventions publiques, n'est pas, ou rarement, coutumier du monde des entreprises. Selon lui, les institutions culturelles ne se sont pas intéressées, pour la plupart, à la vie économique de leur territoire, ce qui constitue également un frein au développement du mécénat.

Néanmoins, ce n'est pas parce qu'un musée ne figure pas parmi la liste des musées les plus visités de France, que le recours au mécénat est impossible. Il est tout à fait possible de nouer des partenariats, notamment avec des petites entreprises locales désireuses de s'inscrire dans un projet cohérent de territoire. Il est également possible de solliciter des entreprises qui travaillent dans un domaine qui trouve sa place dans les thématiques du musée, soit par sa collection permanente, soit dans ses expositions temporaires. C'est notamment le cas de Gaz et Electricité de Grenoble qui s'implique dans la vie locale et qui a apporté son aide à la Maison Bergès – Musée de la Houille Blanche, musée qui fait écho à son

---

<sup>70</sup> HURE Fabienne, "Le mécénat à l'épreuve des peurs, des croyances et des représentations" in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009. pp 71- 73.

<sup>71</sup>TRAMOND François-Xavier, "les fantassins du mécénat culturel", in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009, pp 74-76

secteur d'activité. Des aides ponctuelles lors d'expositions temporaires peuvent également être trouvées. C'est ainsi que le Musée Dauphinois, pour son exposition *Confidences d'outre-tombe*, a sollicité des Pompes Funèbres Intercommunales de la Région Grenobloise pour être un de ces principaux mécènes. Au cours d'un entretien Jean Guibal, directeur du musée Dauphinois, met en avant la nécessité pour les musées de travailler avec des partenaires privés. Il explique que cette recherche de mécénat est constante, le musée étant tout le temps en recherche de moyens supplémentaires, et que cette pratique n'est pas nouvelle. En effet, le directeur du musée explique qu'il a toujours travaillé avec des partenaires privés, mais sur des actions ponctuelles. Exception faite du partenaire Glénat, qui publie régulièrement la Revue de l'Alpe, à perte.

## 2- Le don des particuliers

Outre le mécénat d'entreprise, l'appel au don des particuliers peut également être une source complémentaire de ressources propres pour les institutions culturelles. En ce qui concerne les dons des particuliers, le Code général des impôts dispose que les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu à la hauteur de 66 % du montant des sommes données, dans la limite de 20 % de leur revenu imposable. La comptabilisation des dons des particuliers est difficile à réaliser. Si la Direction générale des impôts devrait être à même de le faire, plusieurs limites empêchent de connaître le poids du mécénat des particuliers en France. Déjà, tous les contribuables ne déclarent pas forcément leurs dépenses de mécénat. De plus, environ 40 % des foyers ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu, ce qui ne permet pas de comptabiliser leurs dons.

François Debiesse<sup>72</sup> distingue plusieurs types de dons faits par les particuliers aux institutions culturelles. Il rapproche notamment le mécénat du bénévolat, ou encore du cas des collectionneurs. En effet, le bénévolat n'est pas un don en argent, mais bien en temps ou en compétence, qui peut être assimilé à une forme de mécénat. François Debiesse distingue deux types de motivations poussant le particulier à faire un don : celle de la compassion, comme lors de catastrophes humanitaires, qui pousse le particulier à faire un don, de façon ponctuelle. Mais le don peut aussi résulter d'une analyse de la part du particulier sur une

---

<sup>72</sup> DEBIESSE François, *op.cit.*



problématique qui le touche ; alors le don sera moins ponctuel et prendra la forme d'un engagement plus durable, notamment au sein d'une association. Il met en lumière le fait que le bénévolat et le mécénat sont des supports importants de la vie culturelle française. On peut notamment prendre l'exemple des chantiers de restauration. Chaque année, plus de 30 000 français travaillent, donnent de leur temps afin de travailler à la conservation d'un édifice patrimonial. Même s'il ne s'agit pas d'un don d'argent, on peut voir là une sorte de mécénat de compétences. En parallèle, il existe également un mécénat culturel des particuliers, plus classique, en apport financier pour des artistes, plasticiens, musiciens, ou encore pour aider à créer, promouvoir une œuvre ou réhabiliter un édifice. Ce type de dons se retrouve également dans la préservation du patrimoine, à travers les souscriptions, ou encore les « *sociétés d'amis des musées* ». La France compte plus de 300 de ces structures qui sont regroupées et mises en réseau au sein d'une fédération nationale. Il existe également une fédération mondiale des amis des musées, la FMAM. Dans le monde, près de 10 000 associations de ce type existent dans le but de faire connaître le musée, d'accroître ses collections, de financer une partie de ses actions etc.

L'ère du numérique a également bouleversé le don des particuliers, notamment grâce aux plateformes de financements participatifs, aussi appelé crowdfunding. Ce terme désigne principalement un « *mécanisme de financement via internet, de projets innovants et /ou de création permettant de collecter les apports financiers d'un grand nombre d'épargnants* »<sup>73</sup>. De nombreuses plateformes de ce type existent, les plus connues en France étant Ulule ou encore Kisskissbankbank. Quelques succès médiatisés attestent que le financement participatif a su faire ses preuves sur le plan économique, même s'ils ne suffisent pas à prouver son efficacité. Ainsi, on peut prendre dans le domaine de la musique, l'exemple du chanteur Grégoire qui a réuni, sur la plateforme MyMajorCompany, plus de 70 000 euros en deux mois ; son album s'étant ensuite vendu à plus d'un million d'exemplaires<sup>74</sup>. Les institutions patrimoniales font également appel aux financements participatifs pour financer des expositions, restaurer une œuvre ou bâtiment, ou encore faire l'acquisition d'un nouvel objet. On peut notamment

---

<sup>73</sup> "Finance participative". Le Labo de l'Economie Sociale et Solidaire. Finpart. En ligne, disponible sur: <http://www.lelabo-ess.org/?+-Finance-participative->

<sup>74</sup>DEVILLARD Arnaud "Grégoire, success story d'un artiste financé par les internautes", 01net, 16 octobre 2003. En ligne disponible sur: <http://www.01net.com/editorial/393305/gregoire-success-story-dun-artiste-finance-%20par-les-internaut.es/>

prendre l'exemple du Musée d'Orsay qui a fait appel aux particuliers pour restaurer *L'atelier du peintre* de Gustave Courbet. Ce tableau était entré au Louvre en 1920 après une campagne de souscription nationale et sera restauré avec le concours de particuliers qui ont fait un don. Ainsi, le musée d'Orsay a récolté plus de 150 000 euros en 80 jours<sup>75</sup>. Plusieurs monuments ont également lancé une campagne de souscription sur des plateformes de financement participatif afin de récolter une partie des fonds nécessaires à leur restauration. C'est notamment le cas du Panthéon ou encore du Mont Saint Michel. Les souscriptions peuvent également servir à l'acquisition d'oeuvres. C'est le cas du Musée du Louvre qui a acquis la *Table de Teschen* en lançant sa campagne « Tous mécènes ! » qui lui a permis de récolter un million d'euros<sup>76</sup>. Le financement participatif est également perçu comme un outil démocratique, qui permet à chacun de s'investir dans un projet culturel. Néanmoins, plusieurs critiques peuvent être faites au crowdfunding. Il peut tout d'abord être considéré comme un outil de marchandisation de la culture. Mais surtout, il faut se poser la question du type de projet financé. En effet, tous les projets n'ont pas les mêmes chances d'obtenir le financement espéré et les projets qui sont mis en lumière sur ces plateformes de financement participatif sont avant tout les projets jugés, *a priori*, garants du succès. Souvent, les grands projets d'une institution connue sont privilégiés par rapport aux projets plus modestes. Isabelle Soraru<sup>77</sup> énonce la réalité selon laquelle beaucoup de petits projets se retrouvent dans « *les oubliettes du web* ».

Si les bases juridiques du mécénat d'entreprises semblent suffisantes, certains auteurs énoncent l'idée selon laquelle le mécénat des particuliers dispose d'une réelle marge de progression. C'est le cas de Guillaume Cerutti<sup>78</sup> qui propose des pistes pour encadrer et faciliter le don des particuliers. Ce type de mécénat ouvre certains droits comme une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur la fortune mais, malgré ces dispositions, le don des particuliers en faveur d'organismes à but non lucratif progresse à un rythme plus faible que le mécénat d'entreprise. Au vu des succès du crowdfunding, Guillaume Cerutti propose

---

<sup>75</sup> <https://fr.ulule.com/courbet/>

<sup>76</sup> <http://www.tousmecenes.fr/fr/l-oeuvre>

<sup>77</sup> SORARU Isabelle "10 ans de mécénat: le financement participatif, un outil démocratique pour soutenir la culture ?"

<sup>78</sup> Guillaume Cerutti, « Mécénat culturel. Pour un acte deux », *Commentaire* 2013/3 (Numéro 143), p. 623-628.

que l'État ouvre aux contribuables une réduction d'impôts exceptionnelle à la hauteur de 90 % du montant du don sur quelques projets majeurs, au même titre que les entreprises lorsqu'elles acquièrent un trésor national. Ce genre de pistes, aussi louables soient-elles, restent en faveur des institutions les plus célèbres et ne sont pas adaptées aux musées plus modestes.

Les musées départementaux de l'Isère reçoivent également des dons de particuliers, qui sont directement reversés au musée concerné, et pas au Département<sup>79</sup>. Néanmoins, les musées départementaux de l'Isère n'ont pas recours aux souscriptions via les plateformes de financements participatifs. Si le directeur du Musée Dauphinois y a songé, il pense que ce type de financement n'aurait guère de succès pour la mise en place d'une exposition qui reste, dans les mentalités, la responsabilité des pouvoirs publics. Néanmoins, le recours aux financements participatifs au vu de l'acquisition d'une œuvre de grande valeur lui semble envisageable.

### 3- Autres types de financements privés

Outre le mécénat d'entreprise ou le don des particuliers, il existe d'autres formes de recours aux financements privés pour les institutions culturelles. C'est le cas notamment des subventions allouées par les fondations et notamment les fondations reconnues d'utilité publique (FRUP) qui travaillent à la réalisation d'une mission d'intérêt général sans but lucratif par l'affectation de ressources et de biens et qui sont reconnues d'utilité publique par un décret du ministre de l'intérieur après avis favorable du Conseil d'État. Il existe aussi les fondations d'entreprise, cadre dans lequel les entreprises exercent généralement leurs actions de mécénat ainsi que les fondations abritées qui n'ont pas le statut de personne morale et dont le budget est géré par l'organisme de création de la fondation. On peut notamment prendre l'exemple de toutes les fondations créées au sein de la Fondation de France, de la Fondation pour l'enfance ou encore de l'Institut de France. Il existe de très nombreuses fondations dans des domaines extrêmement variés. Dans le domaine de la musique, on peut prendre l'exemple de la Fondation Yehudi-Menuhin qui reprend le nom du célèbre violoniste et qui se voue notamment à l'aide aux jeunes musiciens. Dans le domaine du patrimoine, on peut également prendre l'exemple de la Fondation du patrimoine, dont la vocation est de

---

<sup>79</sup> Source: entretien avec Jean Guibal.

conserver et valoriser le patrimoine en voie de disparition et non protégé par l'État. Pour se faire, elle a adopté plusieurs moyens d'action, comme une politique de label ou encore une politique de subvention plus classique.

Un autre outil, le fonds de dotation, peut également être une source supplémentaire de ressources propres pour les institutions culturelles. Le fonds de dotation, sur le modèle de l'*endowment* américain, a été introduit en France par la loi de modernisation de l'économie de 2008. Le fond de dotation bénéficie d'un statut souple, entre l'association et la fondation. Il peut être créé par n'importe quelle personne physique ou morale et les fondateurs disposent d'une grande liberté d'organisation tant qu'est créé un Conseil d'Administration de trois membres au minimum. Eric Baron et David Taron<sup>80</sup> voient dans les fonds de dotation un outil novateur qui pourrait servir aux institutions culturelles. Le développement des recettes propres des institutions culturelles est devenu une préoccupation récurrente, d'où la nécessité de développer les ressources extrapubliques. Les auteurs rappellent que les institutions culturelles françaises ont émis le souhait de pouvoir placer des fonds, notamment issus du mécénat, afin qu'ils produisent des intérêts qui pourraient alors leur permettre de financer des projets. Cet outil permet aux organismes sans but lucratif de disposer de fonds qui leur assurent des recettes. Les fonds de dotation auraient alors pour mission principale de collecter les dons et les legs et de les placer en dépôt auprès d'organismes financiers. Les intérêts générés par le fonds sont alors affectés au financement d'une activité sans but lucratif, ou alors reversés à une personne morale à but non lucratif. Cet outil offre plusieurs opportunités, comme une certaine autonomisation ; en effet les recettes générées peuvent être mobilisées sur du long terme et être réaffectées à différents projets périodiques. Les fonds de dotation peuvent être de deux types et servir aux mécènes comme aux mécénés. En effet, ils peuvent servir à la gestion directe d'une activité sans but lucratif ou alors ils peuvent distribuer les revenus de leur capitalisation pour financer des actions d'intérêt général. Cet outil étant encore jeune, il existe peu de bilans sur son efficacité, notamment dans le secteur culturel.

---

<sup>80</sup> BARON Eric, TARON David, "Les fonds de dotation, une opportunité au service de la philanthropie ?" in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009, pp 39-41

De nombreuses sources de financements privés sont envisageables pour les institutions culturelles, même si des réticences subsistent parfois. D'autres modèles venus des pays anglo-saxons existent, mais ne sont pas transposés en France. On peut notamment penser au Heritage Lottery Fund britannique, créé en 1994, qui reverse une partie des recettes de la loterie au patrimoine britannique. Ainsi, chaque année, sont reversés 180 millions de livres (soit environ 245 millions d'euros) à des sites patrimoniaux.

#### 4- L'augmentation des recettes propres via la location.

Outre le recours aux financements privés par le mécénat, les fondations et fonds de dotation, les institutions culturelles sont de plus en plus nombreuses à tenter d'augmenter leurs recettes propres en proposant des locations d'espace pour des manifestations privées. Ce type de prestations existe dans de nombreux sites patrimoniaux, comme les châteaux ; on peut notamment donner l'exemple de Fort-Barraux en Isère qui se loue, entre autres, pour des mariages. J'ai voulu étudier cette source de ressources propres à l'échelle de l'institution muséale, notamment publique afin de trouver des situations qui pourraient être analogues à l'éventuel espace événementiel du futur Musées des Cultures Industrielles de l'Isère. Malgré plusieurs sollicitations, il est assez difficile de trouver des données précises sur ce type de prestations et aucune littérature scientifique n'a fait une analyse précise de ce type de recettes propres, pourtant en développement.

Tout type de musées ont recours à la location d'espaces en vue d'augmenter ses ressources propres ; grands musées à image de marque internationale, comme petits musées locaux. Nous pouvons prendre l'exemple parisien du musée du Louvre, qui propose de nombreuses prestations pour des manifestations privées. Les recettes dégagées par la location d'espaces se chiffrent, pour l'année 2014, à 2,17 millions d'euros<sup>81</sup>. Si cette somme est importante, rapportée aux recettes totales du musée en 2014, elle représente uniquement 1,06 % des recettes globales du musée et 2,13 % de ses recettes propres. Le Louvre loue également ses espaces pour des tournages de publicités et de films. Les recettes tirées de cette

---

<sup>81</sup> Rapport d'activités 2014 du Musée du Louvre. Consultable en ligne: [http://www.louvre.fr/sites/default/files/medias/medias\\_fichiers/fichiers/pdf/louvre-rapport-d-activites-2014.pdf](http://www.louvre.fr/sites/default/files/medias/medias_fichiers/fichiers/pdf/louvre-rapport-d-activites-2014.pdf)

activité représentent environ 500 000 euros, soit environ 0,5 % des recettes globales et 1% des recettes propres. Le musée du Louvre bénéficie d'une renommée et des infrastructures qui lui permettent d'accueillir des manifestations privées de grande ampleur et de louer ses espaces à des prix très élevés par rapport aux autres institutions muséales. Pourtant, les recettes propres dégagées de ces activités de valorisation des espaces du musées ne représentent qu'une très petite part de ses recettes totales.

D'autres projets analogues à un éventuel espace événementiel du Musées des Cultures Industrielles de l'Isère ont vu le jour en France. C'est notamment le cas du Musée du Chapeau à Chazelles-sur-Lyon, installé dans les anciennes usines de chapellerie Fléchet. Ce musée, réouvert en 2013, a fait l'objet d'importants travaux qui ont vu la construction d'un espace événementiel de plus de 300 m<sup>2</sup> dans l'ancien bâtiment de la Foule. Cet espace a été aménagé dans les volumes d'origine de l'usine et est découpé en plusieurs salles. Une première salle de 100 m<sup>2</sup> est aménagée en auditorium de 90 places assises. La deuxième salle, plus grande, d'une surface de 200 m<sup>2</sup> est un espace événementiel. Une petite salle a été aménagée et accueille le restaurant du musée qui permet 60 couverts. La salle destinée aux événements professionnels a été, à ce jour, loué environ une vingtaine de fois. Une autre institution culturelle, le Carreau Wendel à Forbach a ouvert un espace événementiel en 2012, dans le cadre du nouveau musée des mineurs<sup>82</sup>. Cet espace est situé dans l'ancien lavoir. Une salle de 1 500 m<sup>2</sup> y a été aménagée, dans le respect de l'authenticité du lieu. Cette salle accueille régulièrement des manifestations privées et propose des prestations clés en main. Les entreprises peuvent également louer la salle pour divers événements. Malgré des sollicitations, je n'ai pas été en mesure d'avoir des informations sur les recettes générées par de telles prestations. Une autre institution culturelle, la Maison de l'Aventure Industrielle de Thiers, propose également à la location des espaces pour les professionnels. Cette mise en location des espaces a débuté en 2009 à l'ouverture du site et propose des journées et/ou soirées de location. En 2009, l'espace a été loué 11 fois, pour un chiffre d'affaires de 170 euros. En 2011, année où la location de ces espaces a rapporté le plus de recettes, il y a eu 16 locations pour un total de 865 euros. L'année dernière, les espaces ont été loués 11 fois, pour un total de 137 euros. Claire Maurer-Montauze, gestionnaire du site à la mairie de Thiers, explique que si la réservation concerne des entreprises et des associations, elle concerne surtout de services de

---

<sup>82</sup> PUYDEBAT Jean-Michel, *op.cit.*

la collectivité. Un grand nombre de ces prestations est fait à titre gracieux pour les services de la ville de Thiers, pour d'autres collectivités, mais aussi parfois pour des associations, sur décision des élus. La mise en location des espaces n'a donc jamais permis, jusqu'à maintenant, de dégager des recettes suffisantes pour financer tout ou partie du site.

Les musées départementaux de l'Isère louent aussi des espaces pour des manifestations privées ou alors pour des concerts à des prix fixés par le Département. Comme l'a expliqué Jean Guibal, les locations réalisées par le Musée Dauphinois ne représentent qu'une partie minime du budget du musée, les sommes dégagées de ces locations étant jugées comme « *dérisoires* » par Jean Guibal. En effet, si le musée loue régulièrement ses espaces, il le fait à un prix qui ne permet pas de rentabiliser le temps, l'énergie et l'argent mobilisés par l'équipe du musée. Le musée est en capacité d'accueillir des diners de galas sur la terrasse en été, il loue également ses espaces pour accueillir des concerts privés qui dégagent leurs propres recettes de billetterie. L'équipe du musée Dauphinois souhaite que le développement de ce type de prestations puisse devenir, dans un futur relativement proche, une source de recettes. C'est pourquoi le Musée a fait appel au Département pour réajuster les prix de location et ainsi mettre en place ce type de prestation de façon régulière, avec un prix permettant de leur apporter de réelles recettes.

Ainsi, nous avons pu voir les différentes caractéristiques économiques du secteur culturel, et notamment du patrimoine et des musées. Si les institutions culturelles bénéficient largement du concours de la puissance publique, elles ont des modèles économiques fragiles qui rendent leur équilibre financier précaire. C'est pourquoi les institutions culturelles ont commencé à chercher d'autres sources de financement, notamment privées, à travers le mécénat d'entreprise ou des particuliers, ou encore en tentant d'augmenter leurs ressources propres via des prestations en destination du secteur privé. Force est de constater que, si la recherche de financements privés semblent nécessaires en temps de crise et d'incertitudes quant aux participations de la puissance publique, ceux-ci ne sauraient constituer un substitut aux apports publics, mais se posent comme un complément.

## Conclusion

Après un stage de cinq mois à la DAC d'Echirolles, ce stage de six mois m'a permis de découvrir une nouvelle échelle des collectivités locales : le Département. Cette expérience a confirmé mon désir de travailler dans les collectivités et de passer les concours de la fonction publique territoriale. C'est pourquoi je songe très sérieusement à passer le concours d'attaché territorial en 2016.

J'ai également eu l'occasion de m'immerger dans le monde du patrimoine, notamment en suivant le projet de Musée des Cultures Industrielles de l'Isère et plus particulièrement sur son contenu. Il a été très formateur de travailler sur la construction d'un nouveau projet, d'en voir en détails une étape ainsi que de comprendre les considérations politiques qui sont à l'origine. Néanmoins, cette période de six mois de stage semble un peu courte pour saisir tous les enjeux, notamment politiques, mais aussi culturels du montage d'un projet d'une telle envergure. De plus, les périodes électorales et les changements de majorité ont un effet de frein temporaire quant à l'avancement des projets en cours. J'éprouve de fait une certaine frustration de n'avoir pu travailler sur des enjeux plus techniques de la mise en œuvre de ce projet. Il serait intéressant de voir comment l'alternance politique que connaît actuellement le Département impactera le futur Musées des Cultures Industrielles de l'Isère et son éventuel espace événementiel, qui ne sont pas à l'abri d'une évolution.

J'ai également pu voir la vie, le fonctionnement d'un musée et m'y investir. J'ai notamment travaillé sur des questions de médiation en participant à l'élaboration de la prochaine saison concernant les animations et ateliers en destination du jeune public. J'ai pu aussi m'investir dans la construction d'un événement de plus grande ampleur en mettant en relation le musée et un artiste plasticien en vue de l'organisation de l'événement de l'été 2016. M'investir dans ces projets m'a permis de mettre en pratique les connaissances théoriques assimilées pendant mes années d'études et de développer mes compétences relatives au montage et au pilotage de projets culturels.

A travers le projet de création du nouveau Musées des Cultures Industrielles de l'Isère et en prenant part à la vie du musée, j'ai pu remarqué que les considérations budgétaires sont au centre du montage de projets, de la programmation d'événements et d'actions de



médiation. Ces questions financières touchent tous les secteurs de la culture et sont au cœur des préoccupations actuelles. C'est la raison pour laquelle j'ai axé la dernière partie de mon rapport sur cette problématique.

Mon stage au sein de la Maison Bergès - Musée de la Houille Blanche constitue une étape importante dans la construction de mon projet professionnel. J'ai eu l'occasion d'appréhender une approche des politiques culturelles à travers une autre échelle des collectivités, le Département. Si des enjeux politiques et de pouvoir sont évidemment présents dans une structure telle que le Département, le fait de monter des projets culturels dans une collectivité leur donne une certaine légitimité, ainsi que l'accès à des avantages (infrastructures, moyens financiers, réseau etc.) dont ne bénéficie pas, ou en moindre mesure, le secteur privé associatif. Si cette expérience a été riche et très professionnalisante, je pense plutôt m'orienter sur un aspect plus généraliste des politiques et projets culturels. En effet, je me projette davantage dans un service d'une direction des affaires culturelles d'une collectivité afin de pouvoir m'investir dans projets de nature très diverse.

## Bibliographie

### Ouvrages

- BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture*, La Découverte, Collection Repères, Lassay-les-Châteaux, 2011, p.97
- BENHAMOU Françoise, *Economie du patrimoine culturel*, La Découverte, Collection Repères, Clamecy, 2012,
- DEBIESSE François, « Avant-propos », *Le mécénat*, Paris, Presses Universitaires de France, «Que sais-je ?», 2007
- FREY Bruno et POMMEREHENE Walter, *La culture a-t-elle un prix ? Essai que l'économie de l'art*, Plon, Paris 1993 in BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture*, La Découverte, Collection Repères, Lassay-les-Châteaux, 2011, p.97

### Articles

Dans PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009:

- BARON Eric, TARON David, "Les fonds de dotation, une opportunité au service de la philanthropie ?" in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009, pp 39-41
- HURE Fabienne, "Le mécénat à l'épreuve des peurs, des croyances et des représentations", pp 71- 73
- RIGAUD Jacques "Le mécénat d'entreprise", in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet, pp 68-70
- SAEZ Jean Pierre, "l'heure de vérité" in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009, pp1-2
- TOBELEM Jean-Michel, "Vers un système muséal à deux vitesses ?" in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de

l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009, pp 77-80

- TRAMOND François-Xavier, "les fantassins du mécénat culturel", in PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, dir. Les rapports public/privé dans la culture, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, n°35, juillet 2009, pp 74-76

Autres articles:

- "Finance participative". Le Labo de l'Economie Sociale et Solidaire. Finpart. En ligne, disponible sur: <http://www.lelabo-ess.org/?+-Finance-participative->
- CERUTTI Guillaume, « Mécénat culturel. Pour un acte deux », *Commentaire* 2013/3 (Numéro 143), p. 623-628.
- DELVAINQUIERE Jean-Cédric ,« Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 2010 : 7,6 milliards d'euros pour la culture », *Culture chiffres* 2014/3 (n° 3), p. 1-32.
- DEVILLARD Arnaud "Grégoire, success story d'un artiste financé par les internautes" , 01net, 16 octobre 2003. En ligne disponible sur: <http://www.01net.com/editorial/393305/gregoire-success-story-dun-artiste-finance-%20par-les-internaut.es/>
- DUPUIS Xavier "la surqualité, le spectacle vivant malade de la bureaucratie ?" *Revue économique*, 34, novembre 1983, pp 1089-1115
- SORARU Isabelle "10 ans de mécénat: le financement participatif, un outil démocratique pour soutenir la culture ?"

## Documents de travail

- Dossier de presse sur l'ouverture de la Maison Bergès Musée de la Houille Blanche
- GUIBAL Jean, TURON Elise, VINCENT Sylvie, *Le projet d'un Musée de la mémoire ouvrière à Echirolles (Isère)*, Conservation du Patrimoine de l'Isère, mai 2006
- PUYDEBAT Jean-Michel *Rapport final: diagnostics et préconisations opérationnelles pour une étude d'opportunité d'un espace séminaire adossé au futur musée des cultures industrielles de Lancey*, agence PV2D pour le Conseil Général de l'Isère, septembre 2014
- VINCENT Sylvie, *Musée départemental de la mémoire ouvrière. Document de*

*préfiguration*. Service du patrimoine culturel du Conseil Général de l'Isère, 19 juin 2007

- VINCENT Sylvie, *Du projet de musée de la Mémoire ouvrière en Isère à celui de musée de la Mémoire ouvrière et de l'Histoire industrielle de l'Isère*, Service du patrimoine culturel du Conseil Général de l'Isère, 26 mars 2012
- VINCENT Sylvie, *Musée des cultures industrielles. Eléments de réflexion pour un schéma de principe*. Service du patrimoine culturel du Conseil Général de l'Isère, 15 janvier 2013
- VINCENT Sylvie, *Musée des cultures industrielles. Eléments de réflexion pour un schéma de principe*. Service du patrimoine culturel du Conseil Général de l'Isère, 16 mai 2013

## Rapports

- HEARN STEVE, rapport sur l'entrepreneuriat culturel:  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/En-continu/Rapport-Hearn-developper-l-entrepreneuriat-culturel>
- Rapport d'activités 2014 du Musée du Louvre. Consultable en ligne:  
[http://www.louvre.fr/sites/default/files/medias/medias\\_fichiers/fichiers/pdf/louvre-rapport-d-activites-2014.pdf](http://www.louvre.fr/sites/default/files/medias/medias_fichiers/fichiers/pdf/louvre-rapport-d-activites-2014.pdf)

## Entretiens

- 29 juin 2015 avec Anne Cayol-Gérin, responsable du service du patrimoine culturel du Département de l'Isère
- le 15 juillet 2015 avec Jean Guibal, directeur du Musée Dauphinois

## Sitographie

- AIDA: <http://www.aida38.fr/>
- Les Archives départementales de l'Isère: <http://www.archives-isere.fr/>
- La Casamaures: <http://casamaures.org/>
- Le Ministère de la culture et de la communication:  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

- Plateforme de financements participatifs ayant abrité le projet de restauration de *L'atelier du peintre* de Courbet par le Musée d'Orsay: <https://fr.ulule.com/courbet/>
- AEPI: <http://www.grenoble-isere.com/fr>
- Interacsciences: <http://www.interacsciences.fr/>
- Département de l'Isère: <https://www.isere.fr/>
- Site dédié à la culture, Département de l'Isère: <http://www.isere-culture.fr/>
- Site dédié au patrimoine, Département de l'Isère: <http://www.isere-patrimoine.fr/>
- Jadikan: <http://www.jadikan-lp.com/>
- La Casemate: <http://lacasemate.fr/>
- La Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan: <http://www.le-gresivaudan.fr/>
- OCIM: <http://www.ocim.fr/>
- Planète Sciences Rhône-Alpes: <http://www.planete-sciences.org/rhone/>
- Sciences et Malice: <http://sciencesetmalice.com/accueil.html>
- Plateforme de financements participatifs mise en place par le Musée du Louvre pour l'acquisition de la *Table de Teschen*: <http://www.tousmecenes.fr/fr/l-oeuvre>

## Table des annexes

Annexe 1: les musées départementaux de l'Isère.....	77
Annexe 2: carte des treize territoires de l'Isère .....	78
Annexe 3: conditions d'attribution du label "Patrimoine en Isère" .....	79
Annexe 4: Exemple de fiche conseils du site Isère Patrimoine.....	81
Annexe 5: Carte du Grésivaudan .....	83
Annexe 6: Lightpainting.....	84
Annexe 7: Organigramme de Direction de la culture et du patrimoine .....	85

## Table des matières

Remerciements : .....	2
Sommaire .....	4
Introduction : .....	5
I- L'Isère : un département très actif en termes de politiques culturelles.....	7
A- Présentation générale .....	7
1. Le Département de l'Isère .....	7
a- Les compétences et actions du Département .....	7
b- Le budget du Département .....	8
2- Les politiques culturelles iséroises.....	8
a- Budget .....	9
b- Le service de la lecture publique .....	9
c- Le schéma départemental des enseignements artistiques et de l'éducation culturelle .....	10
d- Les archives départementales .....	11
e- Culture et lien social .....	11
f- Jeune public et scolaires.....	12
g- Le soutien aux autres secteurs de la culture .....	12
B- Les politiques patrimoniales iséroises .....	13
1- De la CPI au service du patrimoine culturel.....	13
2- Le service du patrimoine culturel aujourd'hui. ....	14
a- Présentation.....	14
b- Budget.....	15
c- Les missions .....	15
L' inventaire .....	15
L'archéologie .....	16

la protection du patrimoine .....	17
Label « Patrimoine en Isère ».....	17
Protection des objets / patrimoine mobilier .....	18
Les architectes et archéologues : conseils au travaux .....	19
Médiation, valorisation autour du patrimoine .....	19
Le réseau des musées .....	19
Les événements.....	20
Autres actions.....	21
Patrimoine et école.....	21
Communication et enjeu numérique .....	21
C- Zoom sur le Grésivaudan.....	23
II- De la Maison Bergès – Musée de la Houille Blanche au Musée des Cultures Industrielles de l'Isère .....	26
A- Présentation du Musée de la Houille Blanche .....	26
1- La mémoire d'un homme .....	26
2- Un ancrage territorial fort.....	27
3- Historique.....	28
4- Une volonté d'accroître l'ancrage territorial .....	29
5- Présentation de l'équipe.....	29
6- Budget.....	30
7- Les actions du musée .....	30
8- Fréquentation .....	32
B- Le Musées des Cultures Industrielles de l'Isère .....	33
1- Historique.....	33
2- La situation actuelle et perspectives.....	36
C- Mon expérience de stage.....	38
1- Musées des cultures industrielles de l'Isère .....	38



2- Maison Bergès- Musée de la Houille Blanche .....	40
a- Ateliers scientifiques et techniques .....	40
b- Bilan des ateliers.....	42
c- Jadikan.....	42
d- Communication : .....	43
e- Autres .....	44
III- Economie de la culture : quels financements pour la culture aujourd'hui ?.....	46
A- Généralités : économie de la culture et du patrimoine .....	46
1- L'interventionnisme étatique : une longue tradition française .....	46
2- L'importance et le fondement des financements publics dans la culture aujourd'hui...47	
3- Les musées et institutions patrimoniales .....	50
4- Un équilibre précaire des institutions culturelles .....	52
B- Quelles sources de financement privé ? .....	56
1- Le mécénat d'entreprise .....	56
a- Historique. ....	57
b- Le mécénat aujourd'hui.....	58
c- Les freins et limites .....	59
2- Le don des particuliers.....	61
3- Autres types de financements privés.....	64
4- L'augmentation des recettes propres via la location. ....	66
Conclusion.....	69
Bibliographie.....	71
Table des annexes .....	76
Annexe 1: les musées départementaux de l'Isère .....	77
Annexe 2: carte des treize territoires de l'Isère.....	78
Annexe 3: conditions d'attribution du label "Patrimoine en Isère" .....	79
Annexe 4: Exemple de fiche conseils du site Isère Patrimoine .....	81

Annexe 5: Carte du Grésivaudan.....	83
Annexe 6: Lightpainting.....	84
Annexe 7: Organigramme de Direction de la culture et du patrimoine.....	85
Table des matières.....	86